

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103.rue Ste-Anne

ESPRIT REGRETTABLE

Le Temps d'Ottawa est mécontent du dernier congrès de l'Association Canadienne Française d'Education d'Ontario. C'est déjà un bon signe pour le congrès, quand on sait l'esprit qui anime ce journal dans cet article à l'endroit de l'Association. Il serait très inquiétant pour la cause de nos compatriotes de l'Ontario si le Temps avait raison d'en être content et surtout s'il pouvait y faire entrer "ses préférés".

Quand on connaît l'attitude de partisanerie étroite tenue par ce journal dans la lutte présente, on comprend que ses griefs et ses vœux se résument en ces banalités vagues, qui expriment quelle direction les gens du Temps voudraient voir donner à l'Association, pour leur permettre de se rallier à elle et de seconder sa besogne. Il faudra des actes et moins de discours, plus de franc parler et moins de Sou de la Pensée Française, plus de droiture dans les idées et moins d'aveuglement dans le choix des moyens et des instruments d'action.

Ainsi parle le Temps. Il serait sans doute intéressant et triste à la fois d'examiner quelle droiture d'idées et quels instruments d'action les gens du Temps pourraient fournir à l'Association, mais à quoi bon vouloir discuter avec des gens qui en sont réduits à trouver qu'il y a eu trop de Sou de la Pensée française pour la cause de nos compatriotes de l'Ontario.

Ce que nous voulons signaler dans cette attaque du Temps, c'est la manie de décourager les bonnes volontés, de semer la division, de s'acharner à démolir tout ce que l'on n'a pas pu accaparer, en un mot, c'est la jalousie si courageusement dénoncée par M. Charles Leclerc, pendant le congrès d'Ottawa, comme une plaie trop fréquente parmi nous.

Au lieu d'indiquer précisément la voie pratique de résistance qu'il aurait voulu voir adopter par la Convention, le Temps aime mieux continuer simplement et mesquinement aussi, son opposition globale à tout ce que fait la société d'éducation, la seule organisation qui puisse faire quelque chose et qu'il faudrait conséquemment aider, au lieu de vouloir la détruire en la dénigrant de parti pris.

Si le congrès d'Ottawa a eu des difficultés à vaincre et des dangers à éviter, ces difficultés et ces dangers lui sont venus précisément de cet esprit étroit et détestable qui ne veut pas seulement imposer ses vues, mais qui veut faire dominer ses intérêts en leur identifiant ceux de la cause patriotique, de cet esprit détestable de partisanerie, politique ou autre, dont le Temps vient de fournir encore un exemple. Ce sont les politiques de carrière, leurs porte-voix et leurs organes qui ont voulu rétrécir tous les débats et toutes les difficultés à leurs concepts étiés, qui ont empêché, autant qu'ils l'ont pu, le congrès d'Ottawa de travailler pacifiquement et fructueusement au bien des intérêts dont il avait entrepris courageusement la défense.

Malgré ces obstacles et ces embarras, le congrès a fait beaucoup d'utile et très profitable d'abord en faisant mieux connaître ceux sur qui on pouvait compter et ceux dont il fallait plutôt se défier. Il a fait voir ce qu'il était possible d'espérer et d'entreprendre, et il a fait constater que l'état général de l'armée de la défense était encore excellent, malgré les très rares déficiences qu'il fallait prévoir et que l'on connaît.

Si le Temps veut être utile à la cause de nos compatriotes, comme il le prétend bien, qu'il se rallie honnêtement à l'Association qui concentre et organise leurs forces, qu'il l'aide et la défende, qu'il mette de côté l'esprit regrettable qui a inspiré son long article, esprit qui se résume dans sa dernière phrase où perce trop son dépit :

"Il vaudrait mieux ne pas avoir d'association que d'être constamment retardés dans notre marche vers le succès par les attermoiements déraisonnables de gens qui ont un zèle mal placé et dirigé le plus souvent contre leurs plus utiles auxiliaires."

Que peut-on espérer d'un pareil état d'esprit, sinon qu'il soit au plus tôt changé ?

Victimes de l'Erreur moderne

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'à plusieurs reprises, le Pays de M. G. Langlois, et l'Avenir du Nord de M. J. E. Prevost ont signalé, pour les approuver et pour s'en ouvrir, les incartades du pauvre abbé Lemire, député français.

On sait comment, au mépris des ordres formels de Rome et de son évêque, l'abbé a voulu maintenir sa candidature et a continué à se faire soutenir et défendre par le journal, le Cri des Flandres.

En face de la persistance de cette désobéissance et de ce scandale d'un prêtre aveuglé par l'esprit de parti et par bien d'autres illusions, en face des injures lancées à l'autorité de l'Eglise par le directeur du journal de M. Lemire, Mgr Charost, évêque de Lille, a dû prononcer la sentence de suspension a divinis contre l'abbé député persistant à désobéir. Contre le directeur de Cri des Flandres, dont il n'a pu obtenir ni rétractation, ni réparation, ni même cessation du scandale, Mgr l'évêque de Lille, après les avertissements légaux requis, a dû prononcer la sentence de l'excommunication, après avoir interdit formellement son journal.

En face de ce scandale attristant que l'on a lieu d'espérer voir finir, car on ne désespère pas de voir

l'abbé Lemire rentrer dans la voie de l'obéissance à l'Eglise, on s'est demandé comment un prêtre a pu se laisser ainsi égaler jusqu'à fraterniser, lui, prêtre, avec les pirates ennemis de l'Eglise et des âmes catholiques françaises.

La revue intitulée La Pensée Catholique Contemporaine catalogue ainsi les erreurs qui sont à l'origine de toutes les déviations de M. Lemire :

"La première a été de croire qu'on peut se couper en deux, se diviser par une sorte de cloison étanche : le chrétien d'une part, l'homme politique de l'autre. Lorsqu'on est chrétien, il faut l'être tout entier, c'est saint Paul qui l'a dit : quelque chose que vous fassiez, faites-le au nom de Jésus-Christ."

"La seconde a été de considérer la religion comme une chose d'ordre exclusivement privé. Or la religion s'impose aussi bien à la société en tant que société qu'à l'individu. Léon XIII l'affirme expressément."

"La troisième fut de considérer l'Eglise comme un pieux dispensaire de secours spirituels, et non comme une société parfaite, indépendante, proéminente, destinée par Jésus-Christ à embrasser dans son sein toutes les nations de la terre et à les soumettre à la loi morale du christianisme."

"La quatrième fut de croire à la souveraineté absolue de l'Etat, alors qu'en réalité l'Etat dépend, comme tout être raisonnable en ce monde,

PETIT JOURNAL DES SAINTS

23 JANVIER

S. Raymond de Pennafort (1275)

Né en Catalogne (Espagne), professeur de philosophie à Barcelone, puis de droit canonique à Bologne, Raymond fut vite remarqué pour sa science et ses vertus. Son évêque le rappela, et le fit chanoine et prédicateur, au grand profit du clergé et du peuple.

L'étude grandit toujours l'âme, et Dieu en tire sa gloire.

A quarante-cinq ans, il se fit Dominicain, pratiqua de nouvelles vertus, surtout dans la charité pour les pauvres et les captifs. Il fut aussi un des trois fondateurs de l'Ordre de la Merced, et lui donna son habit et ses règles.

La vie monastique développe si bien le zèle, que la société y trouve elle-même une nouvelle source de civilisation.

Il devint chapelain du Pape, collectionna les Décrétales, refusa l'évêché de Tarragone, fut supérieur général de son Ordre, aida à établir l'Inquisition en Aragon, marcha sur la mer pour aller de la Grande Barcelone à Barcelone, et mourut centenaire. Canonisé par Clément VIII.

La science, la piété et la religion, opérant de concert, font toujours des œuvres civilisatrices et salutaires.

R.—Je m'appliquerais aujourd'hui à me rappeler quelque point de la doctrine catholique, et j'y conformerais mes actions.

et de la loi morale et du plan providentiel.

"La conséquence fut de subordonner l'Eglise à l'Etat et de ne réclamer tout juste pour elle, que le droit commun ; de baser la légitimité de sa liberté sur la liberté égale de toutes les sectes, de toutes les erreurs."

"Au fond, ces différentes erreurs n'en forment qu'une, l'erreur libérale. M. Lemire est une victime du libéralisme."

Grave et redoutable leçon ! L'erreur a sa logique, et les passions aveuglantes ont aussi la leur. Il est facile de glisser dans l'erreur. Il est bien difficile d'en sortir.

LA LOI NAVALE

La Patrie explique de la manière suivante le silence du discours du Trône au sujet de la loi navale :

"Le gouvernement a jugé inutile de reprendre à cette heure la considération de projets voués d'avance à la défaite par la volonté de la majorité libérale de la Chambre haute. Sur la loi des bonnes routes, cela n'eût entraîné qu'une perte de temps ; mais un nouveau refus de contribuer à la défense navale, interprété faussement à l'étranger comme une manifestation de la volonté populaire, par des gens peu au courant des rouages de notre parlement, eût fait une détestable réclame au Canada et lui aux intérêts généraux de l'Empire."

"Devant l'obstacle insurmontable le gouvernement ne peut, selon la limpide déclaration de M. Bordeu, que s'incliner et attendre. Mais il reste déterminé à faire payer au peuple canadien le coût des trois dreadnoughts mis sur le chantier par l'amirauté pour obvier à notre abstention, dès que la Chambre haute sera revenue à une plus juste conception du devoir national. Et si, dans l'intervalle, les conditions ont changé, le gouvernement, au lieu de la contribution qu'il a proposée, offrira de coopérer dans une mesure équivalente afin d'assurer la sécurité de l'Empire."

"L'Ontario est depuis quelques années au poste d'avant-garde parmi les groupes français extérieurs. Habituellement aux prises avec tout ce que le Canada possède de plus ignare et de plus fanatique dans l'élément protestant orangiste et maçonnique, il s'est vu contraint de guerroyer à peu près seul pour la défense de sa langue et de sa foi. Il lui faut même maintenir ses positions contre les monstrueuses alliances offensives de faux frères frappés d'un étrange aveuglement."

C'est surtout depuis le premier congrès français d'Ottawa en 1910,

Guerre à l'alcool!

...Que dirons-nous de l'effet néfaste de l'alcool ? Nous ne pouvons entrer ici dans des considérations scientifiques. Cependant c'est encore sur les données des sommités médicales que nous nous basons pour affirmer que l'alcool est un poison de tous les organes. Il brûle l'estomac, détériore la foie et les reins, affaiblit l'intelligence. Il est la cause d'un grand nombre de cas de consommation, tellement qu'un célèbre médecin a pu dire : "L'Alcool est l'engrais de la consommation."

Ce qui est plus terrible encore, c'est que l'alcool n'atteint pas seulement le buveur. Ses mauvais effets se perpétuent dans ses descendants. Combien de fous qui peuplent les asiles, de criminels qui remplissent les prisons et de dégénérés qui sont soutenus par l'assistance publique doivent leur affreux état à l'alcoolisme des parents ! Nous avons entendu un homme, haut placé dans l'échelle sociale, mais qui ne se contrôlait pas toujours au point de vue de la boisson dire, un jour, à sa mère : "Vos enfants sont des ivrognes, mais c'est vous qui les avez fait ainsi." En effet, cette femme non plus n'était pas tempérante.—Le Madawaska.

où se forma l'Association d'Education, que la vitalité des Canadiens français de l'Ontario a été mise en lumière et que la province de Québec s'est graduellement éveillée au sentiment de ses devoirs et de ses responsabilités envers les minorités françaises des autres provinces de la Confédération.

Puisse cette sympathie se fortifier toujours davantage ! Nous formons aussi le vœu que l'élément catholique anglais de cette province et d'ailleurs mette une bonne fois de côté son incompréhensible antipathie nationale à l'endroit de l'élément catholique français, comme viennent de le faire si noblement quelques-uns de ses meilleurs publicistes. Qu'il tourne ses armes contre les vrais ennemis de sa foi, qui sont aussi les nôtres !

Cette union défensive s'impose contre un ennemi qui cherche avant tout à diviser pour régner." —Le Patriote de l'Ouest.

Nous sommes debout

Le troisième Congrès biennal de l'Association Canadienne-Française d'Education s'est terminé hier soir à Ottawa au milieu du plus vif enthousiasme.

Le mot d'ordre est donné : tous nos délégués ont reçu et le répètent dans toutes les paroisses canadiennes-françaises de l'Ontario. Il faut conserver notre langue et nos droits.

Nous sommes debout, les résolutions du Congrès nous instruisent sur la marche à suivre ; il faut nous organiser dans chaque paroisse en un corps solide, uni, déterminé, et fusionner chaque corps dans une grande unité de combat qui comprendra les 250,000 Canadiens français d'Ontario et dont la tête est toute choisie pour cette lutte en vue de la revendication de nos droits. Cette tête sera l'Association d'Education.

Le temps des délibérations et des discours est fini ; c'est l'heure de l'organisation paroissiale et de l'action uniforme. Qu'il y ait seulement dix patriotes, cinq même, mais des hommes et non des chercheurs d'argent et d'honneur—dans chaque paroisse, et notre race est sauvée en Ontario. —Le Clairon, de Windsor, Ont.

Témoignages de nos confrères

La sympathie de plusieurs de nos confrères veut bien saluer, avec un mot d'encouragement et d'éloge, le récent anniversaire de notre journal. Merci pour leur amabilité.

Du "Progrès du Saguenay" : "L'Action Sociale", le grand journal catholique canadien-français, a accompli il y a quelques jours sa septième année. Nos sincères félicitations.

La fondation de l'Action Sociale, dans les conditions et avec le caractère que l'on connaît, fut un événement de la plus haute importance. Le vaillant journal, à la doctrine si saine, à l'indépendance si fière, s'est heurté à bien des difficultés ; son zèle à défendre la vérité et à pourchasser l'erreur lui a fait à certains

"De l'Homme à Dieu"

par Sir A. B. Routhier.

"C'est en vain que beaucoup d'hommes voudraient se désintéresser de ce qu'on appelle aujourd'hui l'au-delà. Il arrive toujours une époque dans leur existence où ce mystérieux inconnu devient pour eux un tourment."

Ces paroles par lesquelles Sir Adolphe B. Routhier commence un excellent ouvrage d'apologétique intitulé "De l'Homme à Dieu" annoncent que c'est à projeter la lumière sur cet inconnu troublant que l'auteur consacre les trois cents pages de son volume.

C'est aux incroyants, aux victimes du doute, comme aux croyants qui dans les pures et sereines clartés de la Foi s'avancent sur le chemin de la vie, mais qui venant, "en parlant comme le vulgaire, dans un langage et avec des arguments qui "le vulgaire comprendra", (p. 9) prouver que par delà le tombeau il y a un autre monde et que la voie qui conduit à la Jérusalem Nouvelle est le christianisme, que ce travail est destiné.

Dans ses pages méditées au milieu de solitudes pleines de grandeur et de paix qui s'étendent au pied des montagnes Rocheuses, "dans la vie des champs et sous le grand ciel clair" (p. IX), l'auteur scrute ces graves problèmes. Il y condense ce qu'en dit la science et la philosophie, ce qu'en a pensé l'humanité depuis qu'elle chemine en rêvant au "milieu des tombeaux" (p. 9), ce qu'ont enseigné les fondateurs de religions, ce que nous apprend l'Eglise divinement inspirée.

Son ouvrage résume, comme il le dit, ce qu'il a entrevu en "plongeant ses regards dans tous les télescopes braqués sur l'infini" (p. 9). C'est pourquoi il parle science, philosophie, histoire et théologie.

Cet ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, avec beaucoup d'ordre et de méthode, il étudie ce que la raison et la science nous apprennent sur la Création, sur l'Homme, son origine et sa destinée. L'une et l'autre doivent admettre que l'Homme est un "animal raisonnable composé d'un corps matériel et d'une âme dotée de raison" (p. 83), qu'à la mort, le corps se décompose mais que l'âme étant simple "continue de vivre sa vie spirituelle" (p. 84). Que l'Homme, parce qu'il est créé par Dieu, lui doit tout ce qu'il est comme tout ce qu'il possède, de que "cette dépendance lui impose des devoirs envers Dieu comme envers les autres hommes" (p. 85).

Voilà ce que la philosophie et la science peuvent en principe nous démontrer. Leur impuissance est absolue dès qu'elles essaient de "s'élever au-dessus de cet ordre naturel, et de nous éclairer sur les mystérieux problèmes de l'au-delà" (p. 86). En vain les interrogons-nous. Elles sont muettes comme les grands sphynx mystérieux qui bordent l'avenue étrange du vaste temple de Karnak et qui se dressent aux côtés du voyageur comme autant d'énigmes.

Mais des hommes sont apparus qui ont dit au monde : Dieu nous a enseigné les vérités de l'ordre surnaturel. Il nous a donné la mission de "transmettre ces révélations au genre humain" (p. 92). C'est donc vers eux qu'il faut se tourner et leur réclamer les preuves de la divinité de leur mission. Et logiquement, dans la deuxième partie du volume, vient une étude fouillée des principaux systèmes religieux, tels que le Brahmanisme, le Bouddhisme, le Judaïsme antichrétien et le Mahométisme. Il les scrute "dans leur histoire, leur doctrine, dans la vie de leurs fondateurs et dans ce qu'elles ont fait pour l'humanité" (p. 92). La conclusion de ces études, c'est que le bouddhisme, le brahmanisme et le mahométisme n'ont rien de divin, que la judaïsme a perdu le dépôt de la Révélation.

Si les "paroles de la Vie éternelle" n'ont été confiées à aucune de ces religions, qui donc les possède ? C'est le Catholicisme, et l'auteur le démontre dans la troisième partie de son ouvrage. En huit chapitres, il y prouve l'existence de Jésus-Christ, sa préexistence dans l'attente des nations et les prophéties de l'Ancien Testament. Par sa vie, par ses miracles, par sa parole et ses enseignements, par sa mort, par sa Résurrection, par son triomphe intellectuel et moral sur le monde il démontre sa divinité comme la divinité de son Eglise. Avec ceux qu'il a laissés pour continuatores de son oeuvre il demeure "jusqu'à la fin des siècles". C'est donc l'Eglise catholique qui sur la terre a "les paroles de la Vie éternelle", qui nous apprend à connaître "le but de la vie, ses devoirs, ses luttes nécessaires, ses sacrifices et ses victoires" (p. 266). C'est Elle qui donne "la solution de toutes les énigmes".

Voilà brièvement analysé l'ouvrage qu'à l'exemple de Joe de Maistre, d'Auguste Nisolas et de Victor Lefebvre, profondément chrétiens, Monsieur le Juge Routhier a composé pour la défense de la religion.

Dans cet "Essai d'apologétique" le plan est simple et clair. Les idées s'enchaînent logiquement. Solides et concluants sont les raisonnements. Et, comme l'écrivit à l'auteur l'éminent théologien qu'est Mar Piquet, "tout homme de bonne foi, après avoir parcouru ces pages d'une lecture agréable et instructive, se convaincra sans peine que de toutes les religions parues sur la terre, seule le Christianisme, fondé sur les enseignements du Christ et de son Eglise, mérite notre créance."

Quand à la forme de l'ouvrage, elle place bien le fond en relief ; elle met en lumière le talent littéraire éprouvé de l'auteur. Langue claire, souple, riche et colorée ; phrase abondante et variée, élégante ; voilà autant de qualités qui caractérisent la manière de Sir A. B. Routhier.

Son livre ajoute un beau lustre à son nom d'écrivain catholique. Nous l'en félicitons. Nous sommes sûrs qu'il sera "utile à ceux qui cherchent de bonne foi le bon chemin, dans le grand voyage de ce monde à l'autre" (p. IX).

L'Action Sociale a su donner de bons et solides coups de main aux Canadiens français de l'Ontario, qui lui en sont reconnaissants et qui comptent sur son entier concours pour l'avenir.

Du "Monteur" de Hawkesbury : "Nos souhaits très sincères de longue vie à nos grands confrères, l'Action Sociale et le Devoir, qui tous deux comptent depuis quelques jours une année de plus à leur existence. Les Canadiens français d'Ontario sont redevables à ces deux journaux en particuliers pour l'appui qu'ils nous donnent durant la présente crise scolaire que nous traversons."

De l'"Echo" de New-Bedford : "Nous venons après bien d'autres formuler des vœux sincères pour les succès toujours croissants du grand journal catholique, l'Action Sociale" de Québec.

Un écrivain français, M. Duguet, a décrit ce qu'est le bon journal, le

véritable journal catholique. "Le bon journal est batailleur, et Louis Veulliot l'a répété sous mille formes. Il bataille, parce qu'il défend contre les pires ennemis, la vérité, la justice, la religion ; il est le chevalier de la civilisation chrétienne et de la foi."

"Le bon journal est intrinsèque, intrinsèque dans l'affirmation des principes, dans la poursuite des erreurs, dans l'exclusion de tout ce qui blesse la morale chrétienne, dans la condamnation des oeuvres antichrétiennes, dans l'appréhension des écrits suspects.—Le bon journal est charitable, non pas éhémériste ni charitard ; il ne craint pas même les personnalités, ayant affaire à des méchants de chair et d'os, et non à des abstractions."

"Le bon journal est obéissant à la hiérarchie, sans souci de ces "évêques en redingote" dont parlait récemment le cardinal Vivès, de ces idéologues des Ligues politiques parisiennes plus ou moins ardentes à supplanter dans nos diocèses, par force ou par ruse, les directions des chefs naturels."

Cette description sied bien au journal catholique de Québec, qui, sans se contenter de respecter la religion, la morale, l'ordre social, les principes de la vérité et du droit, fait ouvertement profession de la foi catholique. Salut à ce vaillant champion des saintes causes, des causes nécessaires et grand qu'on impose ! Longue vie au grand quotidien québécois, l'Action Sociale !

Le constable Robert Reid, de la cité de Winnipeg, confesse avoir fourni à un meurtrier Krafchenko la corde, la clef et le revolver qui ont servi à favoriser sa fuite.

Le "Daily Mail" commence à préciser les détails du traquenard qui avait été organisé pour sonder la vertu de quelques-uns de nos législateurs, à Québec, et ces détails paraissent peu édifiants. Les trois millions en cause et le Premier Ministre ont promis, hier, de faire des déclarations expresses, à la séance de la Législature, cet après-midi, au sujet de cet apparent scandale.

La Russie semble convoiter quelques-uns des ports de la Sibirie, et ce dernier pays commence à s'émouvoir des appétits moscovites.

La situation s'améliore et l'on espère que l'ordre sera bientôt rétabli, dans la république d'Haïti.

L'ancien shah de Perse, présentement établi à Odessa, en Russie, en est réduit à traquer de ses joyaux pour subvenir à son existence.

L'aviateur Atwood, un yankee, se fait fort de se procurer un aéroplane avec lequel il pourra traverser l'Atlantique, d'Amérique en Europe, en un jour.

On rapporte la découverte de plus sieurs gisements aurifères en Sibirie, et la ruée des chercheurs du précieux métal envahit cette contrée désolée, très désolée.

L'INFORMATION

Le mouvement de propagande de l'Association Catholique franco-canadienne de la Saskatchewan se poursuit avec succès. A Prince-Albert, où le Directeur général, M. Fabbé Arthur Benoit, de Regina, tint une assemblée, en compagnie de l'organisateur, le R. P. Libert, du vice-président, le R. P. Auclair, etc., on recruta seize nouveaux membres, portant le total à plus de 50. A Marcelin, à Duck Lake, au lac Maskeg et dans tous les centres français du nord les nouvelles recrues se sont inscrites nombreuses.

S. G. Mgr Sevin, archevêque de Lyon, revenu de Rome, annonce que le Saint-Père a daigné conférer le grand-croix de S. Grégoire à M. Charles Jasquey, doyen de la Faculté catholique de Droit, à Lyon ; MM. A. Poidebard et A. Rivet, professeurs à la même Faculté, sont promus commandeurs du même ordre ; MM. A. Chassy, de la Faculté des Sciences, et E. Voron, de la Faculté de Droit, créés chevaliers.

La Société S.-Jean-Baptiste de Winnipeg, Man., et la Commission scolaire catholique de la paroisse du Sacré-Coeur, pour la même ville, viennent de faire leurs élections annuelles. M. Collin, Français-canadien, qui a déjà si bien administré la Commission, en fut réélu président à l'unanimité, et M. Fournier, ancien président de la S.-Jean-Baptiste, remplace, à la présidence, M. L.-A. Desjardins, qui a refusé de se laisser réélire.

S. G. Mgr Arlet, évêque d'Angoulême, France, proteste, avec vigueur, contre la transformation, par le gouvernement sectaire, du palais épiscopal d'Angoulême en un musée, et du jardin de l'évêché en un jardin public.

Nos compatriotes canadiens-français de l'Alberta ont décidé la tenue d'un troisième congrès national provincial, en leur province, pour cette année, 1914.

S. G. Monseigneur l'Evêque de Bois, France, par un communiqué à sa "Semaine Religieuse", rend obligatoire, dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, la prononciation romaine du latin pour les offices et chants liturgiques.

S. E. le Cardinal Cavallari, Patriarche de Venise, félicite et condamne, à son tour, la danse du "tango", et la grande presse de Berlin prend la louable initiative de ne pas même annoncer les réunions où ce déclamatoire d'immoralité est mis à la mode.

Un prêtre à M. L'Espérance, député fédéral de Montmagny, l'intention de proposer, aux Communes du Canada, le rappel de la loi de marine, dite loi Laurier.

Les périodes de délire sont devenues plus fréquentes pour Sir James Whitney, et ses médecins redoutent davantage l'imminence d'un dénouement fatal.

Le constable Robert Reid, de la cité de Winnipeg, confesse avoir fourni à un meurtrier Krafchenko la corde, la clef et le revolver qui ont servi à favoriser sa fuite.

Le "Daily Mail" commence à préciser les détails du traquenard qui avait été organisé pour sonder la vertu de quelques-uns de nos législateurs, à Québec, et ces détails paraissent peu édifiants. Les trois millions en cause et le Premier Ministre ont promis, hier, de faire des déclarations expresses, à la séance de la Législature, cet après-midi, au sujet de cet apparent scandale.

La Russie semble convoiter quelques-uns des ports de la Sibirie, et ce dernier pays commence à s'émouvoir des appétits moscovites.

La situation s'améliore et l'on espère que l'ordre sera bientôt rétabli, dans la république d'Haïti.

L'ancien shah de Perse, présentement établi à Odessa, en Russie, en est réduit à traquer de ses joyaux pour subvenir à son existence.

L'aviateur Atwood, un yankee, se fait fort de se procurer un aéroplane avec lequel il pourra traverser l'Atlantique, d'Amérique en Europe, en un jour.

On rapporte la découverte de plus sieurs gisements aurifères en Sibirie, et la ruée des chercheurs du précieux métal envahit cette contrée désolée, très désolée.

A l'Assemblée Législative

Les accusations du "Daily Mail" devant les deux Chambres.

L'abolition du droit d'appel au Conseil Privé et à la Cour Suprême est proposée par MM. Tessier et Lavergne.—Débat intéressant.—Un amendement de l'opposition à la loi des successions.

Les deux Chambres de la Législature ont été saisies, hier après-midi, des accusations portées par le "Daily Mail", de Montréal, contre un député de l'Assemblée et deux conseillers législatifs, en attirant l'attention des chambres sur les accusations portées contre eux, ont demandé à leurs collègues de révoquer leur jugement jusqu'à ce qu'ils aient pris connaissance de ces accusations et donné des explications dans une déclaration qu'ils feront aujourd'hui. Il a été fait droit à cette demande et en conséquence la Chambre entendra cet après-midi les explications des personnes incriminées.

M. Mousseau se lève, avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, sur une question de privilège. "Avant de passer à l'ordre du jour, dit-il, je désire attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'il est signalé qu'un journal de Montréal porte aujourd'hui des accusations contre deux conseillers législatifs et contre moi-même. Je ne connais pas encore la nature de ces accusations dont je prendrai connaissance lorsque ce journal nous sera parvenu. Je demande donc à la Chambre de suspendre son jugement jusqu'à ce que je sois en mesure de donner des explications dans une déclaration que je ferai demain."

Sir Lomer Gouin déclare ensuite qu'il a lu dans la "Chronicle" ce qu'on dit être un article d'un journal de Montréal où on accuse un député de cette Chambre et deux conseillers. Je n'ai rien à dire, dit-il, avant d'avoir en ma possession le journal en question et d'avoir entendu le député de Soulanges qui doit avoir une déclaration à faire à la Chambre demain.

M. Tessier demande pourquoi la Chambre ne prendrait pas connaissance des explications du député de Soulanges dès que le journal lui parviendrait.

Le premier ministre répond que, même si le journal arrivait au cours de la séance, il se proposerait de le lire avant afin de se bien rendre compte des accusations qu'il contient et voir ce qui en est. Je n'ai pas besoin de dire, ajoute le premier ministre, que je vois ce qu'il y a dans cette affaire du commencement à la fin. Je vois où elle a origines et ce qu'il y a dans le trébuchet.

L'affaire en reste là pour le moment et la Chambre passe à l'ordre du jour.

LE DROIT D'APPEL AU CONSEIL PRIVÉ

Un débat s'élève ensuite sur l'abolition du droit d'appel à la Cour Supérieure proposé par M. Tessier, député de Rimouski, dans une motion qui se lit comme suit :

"Qu'en vue de certains jugements rendus par le Conseil Privé de Sa Majesté qui tendent à nullifier l'autorité des tribunaux de cette province, et de la Cour Suprême du Canada, cette Chambre exprime le vœu que le droit d'appel au Conseil Privé soit aboli ou restreint, de manière à mettre fin à un état de choses dont l'opinion publique s'est émue."

A l'appui de cette proposition, M. Tessier attire l'attention de la Chambre sur le fait que depuis quelques années, le Conseil Privé a rendu des jugements qui ont été très favorablement commentés dans l'opinion publique. En conséquence il croit qu'il serait opportun d'avoir une opinion de la Chambre sur l'utilité du Conseil Privé comme tribunal d'appel n'a pas cessé et si on ne devrait pas laisser comme tribunal de dernier ressort la Cour Suprême. Cette proposition n'est pas née, dit-il, de l'in-

fluence créée par le jugement rendu dans l'affaire Cotton.

Le député de Rimouski croit qu'il existe actuellement dans la province de Québec et ailleurs au Canada un sentiment très fort en faveur de l'abolition du droit d'appel au Conseil Privé ou du moins en faveur de sa restriction, et que notre organisme judiciaire est suffisant pour donner justice à tous les justiciables de cette province. Nous avons assez de droits d'appel dans notre province pour qu'il ne nous soit pas nécessaire d'aller en Angleterre, et pourquoi ne pas faire de la Cour Suprême le tribunal du dernier ressort.

Une autre raison contre le droit d'appel au Conseil Privé est que c'est une source de retards considérables et de dépenses très lourdes qui font que très souvent le plaideur riche a un avantage énorme sur le pauvre. M. Tessier cite comme précédent l'Australie qui, dit-il, a aboli le droit d'appel au Conseil Privé. Il trouve singulier que nous ayons pris l'habitude de soumettre nos litiges à des gens qui n'ont pas respiré le même air que nous, quand nous avons les mêmes autorités aussi compétentes dans la magistrature.

M. Francoeur est du même avis que le député de Rimouski, mais rajoute que la motion n'aille pas plus loin et ne propose pas aussi l'abolition du droit d'appel à la Cour Suprême. La Cour d'Appel suffit, dit-il, pour servir les fins de la justice en notre province et on devrait la conserver comme tribunal du dernier ressort. Les causes interprétées par la Cour Supérieure, la Cour de Révision et la Cour d'Appel ont été jugées par deux juges et cela doit être suffisant pour donner satisfaction aux justiciables.

M. Tessier s'oppose à l'ajournement de la discussion et demande un vote sur cette motion. Le vote est pris et l'ajournement du débat est voté par une décision de 53 contre 15.

LA FUSION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE MONTRÉAL

Avant ce débat, M. Langlois, de St-Louis, sur une demande de documents concernant la fusion des commissions scolaires de Montréal, a demandé au gouvernement s'il entendait donner suite au rapport de la commission royale nommée pour faire enquête sur les commissions scolaires de Montréal et qui a recommandé la fusion des commissions.

Sir Lomer Gouin a répondu que le gouvernement était prêt à donner suite à la recommandation de la commission mais seulement si les intérêts du demandeur. Pour le moment, les commissions y sont opposées et le gouvernement ne peut en conséquence décréter une chose que les intéressés ne veulent pas.

A la séance du soir, une longue discussion s'est élevée sur le bill incorporant le village de Norway Bay dont la reconsidération avait été accordée à la dernière séance. Un vote a été pris sur le bill qui a été rejeté par 17 contre 16.

LES DROITS SUR LES SUCCESSIONS

La Chambre a repris ensuite le débat sur la loi relative aux droits sur les successions. Les concours dans les résolutions a été voté mais il s'est élevé une nouvelle discussion sur la troisième lecture du bill. En amendement à la proposition de la troisième lecture, M. Tessier a proposé :

"Que ces résolutions soient renvoyées au comité général avec instruction de les amender de manière à exempter complètement de taxes toute part d'héritage en ligne directe, ou entre mari et femme, qui ne s'élève pas à plus de trois mille piastres, quand même la valeur nette de toute la succession dépasserait quinze mille piastres."

L'amendement a été défait par un vote de 38 contre 15. La discussion a continué ensuite et le débat a été ajourné par M. Bérubé.

La Chambre s'est ajournée, un peu après minuit, à cet après-midi à trois heures.

CONSEIL LÉGISLATIF

Au cours de la séance d'hier après-midi, au Conseil Législatif, l'hon. M. Bérard et l'hon. M. Bergovin, mentionnés dans les accusations de péculat formulées par un journal de Montréal, ont demandé à leurs collègues de suspendre leur jugement sur cette affaire en attendant d'avoir lu les accusations en question. Tous deux ont promis de donner des explications à la séance d'aujourd'hui.

Le bill relatif aux véhicules-moteurs a subi une modification importante avant d'être adopté définitivement par le Conseil. Après que ce bill eût été expliqué par l'hon. M. Pérocheau, l'hon. M. Simard a proposé d'insérer, comme article 1417, l'amendement suivant :

"On ne pourra employer aucune cloche, aucune corne ou autre instrument de signal excepté pour avertir lorsqu'il y a danger, et l'on ne pourra s'en servir de manière à faire un bruit strident et irraisonnable, excepté dans le cas des voitures des pompiers et de la police et des ambulances."

L'amendement a passé unanime. Le Conseil Législatif a passé en troisième lecture le bill Taschereau relatif aux taxes de péage pour le pontage des bois dans les rivières et les cours d'eau, et le bill Lévesque relatif aux biens imposables. Il a aussi adopté en troisième lecture les bills privés suivants :

Chemin de fer Québec et Be d'Orléans; succession William et Anne Kelly; commission des écoles protestantes de Montréal; ville de La Tuque; ville de Shawinigan Falls; ville de Roxboro; cité de Québec; Alonzo W. McClelland; L. B. de la Bruère; John Carson.

Explosion d'une bouilloire

TROIS HOMMES TUÉS A OTTAWA ET SIX BLESSÉS

Ottawa, 22.—Spéciale.—L'explosion d'une bouilloire a détruit une partie de la Hewick Hall où se tenait l'exposition d'hiver et a provoqué le mort de trois personnes. Six ont été blessées et nombre de chevaux et de bestiaux de prix sont aussi dans les décombres. Après l'explosion, un incendie s'est déclaré au reste de l'édifice. Les pompiers ont eu fort à faire pour contrôler les flammes.

L'explosion eut lieu à 5.55 heures hier matin. On a identifié M. Napoléon St-Denis, 95 rue Victoria, Hill, et M. John W. MacDonald, 108 rue Kent, Ottawa. L'autre mort demeure inconnu. M. St-Denis, boucher, était âgé de 42 ans et laisse une femme et des enfants. M. MacDonald, boucher, était âgé de 35 ans. Il laisse une femme.

On croit que l'inconnu est un bouvier, il paraît âgé d'environ quarante ans.

Les blessés sont MM. Stewart Ross, 102, rue Ste-Catherine, Ottawa, blessures à la tête et dans le dos.

F. A. James, avenue Arlington, Ottawa, blessures internes et aux bras.

A. G. McCallum, 206 avenue Laurier, Ottawa, blessé aux pieds.

J. Font, 1023 rue Bank, blessures insignifiantes.

T. Perry, Montréal, blessé à la tête.

Joseph Press, 82 rue Main, blessures à la figure.

Six fameux chevaux coureurs appartenant à M. Georges Pepper, de Toronto, ont été tués; un autre a été mortellement blessé.

Les chevaux se trouvaient juste au-dessus de la chambre des bouilloires qui ont fait explosion.

Tous les chevaux de M. Pepper étaient très bien connus des amateurs de courses pour les victoires qu'ils remportaient à New-York l'automne dernier.

Il y avait environ 150 chevaux dans l'étable au moment de l'explosion; 25 y ont été tués, représentant une perte totale de \$65,000.

A une assemblée du bureau de contrôle; il a été décidé de ne blâmer personne avant que l'enquête du coroner détermine la cause du désastre.

Le sous-marin "A-7"

Il est localisé à 200 pieds de profondeur

Plymouth, 22.—Le sous-marin "A-7", disparu vendredi dernier pendant les manœuvres dans la baie de Plymouth, a été localisé, hier après-midi, par 200 pieds de fond.

Toute l'affaire a été conduite par une agence de détectives

LES EXPLICATIONS DU "DAILY MAIL"

Comment les accusés seraient tombés dans le panneau.—L'usage du dictaphone pour enregistrer les conversations.—Le "Daily Mail" promet de faire demain le récit d'une intéressante visite.

MONTRÉAL, 22.—Le "Daily Mail"

annonce aujourd'hui, à l'appui des accusations de péculat portées par lui contre un député et deux Conseillers, de la Législature de Québec, que la preuve qu'il possède est basée sur une enquête conduite par l'agence de détectives William J. Burns. Parmi les incorporateurs du bill, pour lequel le journal déclare que \$9,500 ont été payées aux législateurs, se trouvent David W. Hyland, qui est en réalité G. B. Biddinger, assistant général de l'agence secrète Burns, celui qui a mis au jour la conspiration de McNamara, à Los Angeles. Biddinger était assisté de Georges S. Sampson, également de l'agence Burns, qui figure aussi comme l'un des incorporateurs du bill de la "Montreal Fair Association."

Le "Daily Mail" dit qu'il n'y a pas de malice ni de motif caché relativement à ses accusations, "mais tout simplement le désir de rendre service au public, et il regrette sincèrement qu'en le faisant il amène certain désagrément à des gens que par des motifs humanitaires qu'ils voudraient voir ignorés."

L'enquête a été confiée à Georges S. Sampson, détective de l'agence Burns, qui amena avec lui plusieurs assistants, avec lesquels il ouvrit, sous le nom de Martin & Co. un bureau, comme constructeur général au No 52, édifice Duluth, Montréal. "C'est là, dit le "Daily Mail", que fut tendu le piège. Une compagnie fut incorporée en bonne et due forme, une suite de bureaux louée et un détective de l'agence Burns, Sampson, fréquenta les couloirs de l'hôtel de ville, en s'intitulant le chef de la maison Martin & Co. La compagnie rédigea ensuite le projet de législation qui lui donnait le pouvoir de vendre des liqueurs aux expositions.

D'après le "Daily Mail": Le bill fictif a été introduit par le président du comité des bills privés, et ce fut l'associé légal du premier ministre qui le présenta au Conseil Législatif.

"Une fois le bill passé, déclare le "Daily Mail", les intérêts de la nouvelle compagnie avaient des pouvoirs des plus étendus.

"Ils pouvaient exploiter une loterie, organiser des combats de boxe, ouvrir des baccettes, organiser des courses de chevaux, etc., etc. Et le bill passa par toutes les procédures usuelles avec une très grande facilité, les intéressés étant en réalité des membres de l'agence secrète Burns."

Le dictaphone fut employé dans le but d'enregistrer les conversations qui devaient s'échanger. C'est ainsi qu'entre autres choses, le dictaphone enregistra les paroles d'un avocat de Montréal, qui déclara à M. Sampson, que le passage du bill à la Législature ne coûterait pas plus de \$1,500 à \$2,000. Le "Mail" ajoute que l'avocat promit de voir à ce que tout réussit, mais que plus tard on en éleva le prix, des qu'on s'aperçut que la compagnie avait beaucoup d'argent à dépenser.

Le "Montreal Daily Mail" promet de raconter demain la visite du député de Soulanges au bureau de Martin & Compagnie alias "The William J. Burns Detective Agency".

L'AFFAIRE A OTTAWA

Ottawa, 21.—Les révélations du "Mail" ont provoqué un vif intérêt ici aujourd'hui dans le cercle des députés de la province de Québec. Presque tous les députés libéraux rencontrés sont unanimes à déclarer que le ministre Gouin ne peut faire autrement que d'accorder une enquête, vu la gravité et les circonstances de l'accusation si précise.

L'OPINION DE LA PRESSE

La plupart des journaux ont commenté l'affaire, hier, dans les éditoriaux.

"L'Événement" de Québec dit:—Le "Mail" déclare que nous sommes en présence de l'un des plus grands scandales politiques dont fassent mention les annales de notre pays. Il se fait fort d'établir que la corruption parlementaire qui règne à Washington et dans les législatures des Etats-Unis se pratique encore à Québec. Le Parlement a le devoir de sommer les accusateurs de comparaître immédiatement devant le tribunal de la Chambre et de faire leur preuve.

Nous espérons que la Législature profitera de cette enquête pour définir aussi quelles sont les obligations que comporte la loi qui défend aux membres du parlement d'accepter aucune retribution directe ou indirecte pour leurs travaux de législation.

Un membre du parlement a-t-il le droit, une fois la session terminée, d'envoyer des comptes d'avocat, pour consultation légale ou autre objet, aux promoteurs des bills qu'il a défendus de sa parole et de son vote dans l'une ou l'autre des deux Chambres, qui ait jamais éclaté dans notre province le droit encore de recevoir une part de l'argent que ses associés ont fait pendant la session en "surveillant" des pièces de législation privée au succès desquelles il a lui-même contribué par sa parole, ses votes et par une cabale auprès de ses collègues?

Pour nous, ces façons d'agir ne sont pas plus honorables que celle qui consiste à vendre ouvertement son influence.

"Le Soleil" dit entre autres choses:—Il paraît que cette publication du "Daily Mail" doit se continuer par tranches comme le roman feuilleton.

"Nous attendons pour savoir ce qu'en pense exactement d'avoir reçu et lu le numéro du "Daily Mail"; nous croyons que la prudence et la justice la plus élémentaire commandent à tous les gens de bonne foi de réserver leur jugement jusqu'à ce qu'on puisse mettre dans la balance et peser les éléments de notre jugement.

"Si, contrairement à ce que nous croyons, il est prouvé qu'il y ait eu conspiration malhonnête et corruption parmi certains membres de notre Législature provinciale, nous serons les premiers à demander que justice soit faite."

La "Presse" dit:—"Le devoir de la Législature est tout tracé: en fait des noms, des sommes d'argent prétendues payées et des autres faits précis mentionnés par les directeurs du "Mail", une enquête immédiate s'impose. D'ailleurs, sir Lomer Gouin, interpellé déjà, à ce sujet, s'est déclaré disposé à ne pas reculer devant la tâche."

La "Patrie" dit:—Le "Daily Mail" de Montréal met en accusation deux membres du Conseil Législatif et un député à l'Assemblée Législative, et il annonce une suite pour demain.

Ses accusations sont claires et circonstanciées. Les noms des accusés y sont donnés en toutes lettres; et le confrère précise quel jour, à quelle heure et à quel endroit ces trois représentants du peuple auraient touché leurs votes contre des sommes d'argent qui s'élevaient, au total, à plusieurs milliers de dollars.

Les accusations ainsi portées, il reste à les tirer au clair.

C'est à la Législature qu'il appartient maintenant de défendre son honneur et au lieu de songer à protéger le parlement provincial, sir Lomer Gouin n'a qu'une ligne de conduite à suivre: ordonner une enquête complète sur ce scandale, le pire des pires? Un membre du parlement a-t-il le droit de vendre son influence?

Sa santé était chancelante

Mais Melle Rosie Martin a repris des forces en prenant le Remède du Père John.



Mlle ROSIE MARTIN

"Pendant trois longs mois j'ai été faible que je ne pouvais même pas me lever sur mes pieds. J'avais une détérioration de nerfs et je ne pouvais pas les contrôler d'aucun manière. J'avais aussi une toux sèche. En somme j'étais une ruine véritable. J'ai dû d'ailleurs tous les jours aller à ce que mon père m'apportait une bouteille de Remède du Père John, recommandé par un ami, et je suis devenue si forte que je n'ai plus de toux. Je ne me suis jamais sentie aussi bien que maintenant. Les nerfs ne peuvent expliquer ma reconnaissance, et je le recommande à tous. J'en ai pris toujours une bouteille à ma disposition pour les rhumes. (Signé) Mlle Rosie Martin, case 12, Pshaw, Oldtown, Me."

Remarque que le Remède du Père John guérit les rhumes et la toux sans aucun médicament dangereux. Il est pur et sûr.

L'OPINION DE L'ANCIEN REDACTEUR EN CHEF DU "HERALD"

Montréal, 22.—M. J. C. Walsh, ancien rédacteur en chef du "Herald" et l'un des constoyens qui ont le plus ardemment combattu pour les droits de Montréal, dans la lutte contre le tramway, a exprimé l'opinion suivante sur le scandale législatif de Québec:

"L'origine de cette affaire remonte, selon moi, à la situation qui menaçait les contribuables de Montréal, au début de la session. On croyait généralement que des démarches seraient faites pour induire la Législature à nous imposer une franchise en faveur de la Compagnie des Tramways. Quelqu'un à qui l'idée n'aurait point entrenté, sans égard à la dépense, de s'assurer s'il est possible de faire voter par la législature des projets de loi contraires à l'intérêt public, et par quelle méthode on y parvient. Ces dénégations donnent jusqu'ici la réponse à cette question. Quel qu'il en advienne, la conséquence immédiate, c'est que le danger de l'indignation sur le Tramway est détourné, pour cette session; car l'honneur de la Législature est le seul objet sur lequel l'attention de ses membres puisse convenablement se porter, à l'heure actuelle."

Les réfugiés espagnols

Un grand nombre d'entre eux sont atteints de la lèpre

Le Havre, 22.—Trente et un réfugiés espagnols venant du district de Chihuahua (Mexique), viennent d'arriver au Havre à bord du paquebot "Florida", venant de la Nouvelle-Orléans.

Presque tous avaient reçu des blessures plus ou moins graves.

Les réfugiés espagnols non seulement sont encore sous l'impression produite par les scènes de carnage dont ils ont été les témoins, mais ils ont apporté avec eux la maladie connue sous le nom de "lèpre". Les mesures d'hygiène les plus sévères vont être prises à la frontière espagnole, et tous les voyageurs venant du Mexique seront soigneusement examinés et les bateaux désinfectés.

La lèpre est un mot-espagnol, indiquant une espèce de lèpre, beaucoup plus terrible que la lèpre ordinaire.

Fin d'une grève

Johannesburg, 22.—Le comité exécutif de la Fédération du Travail a proclamé, hier soir, la fin de la grève.

LA GRANDE VENTE DE JANVIER BAT SON PLEIN

Chez MARCEAU & Cie, 155, Rue St-Joseph

Jamais plus grandes occasions n'ont été offertes à Québec, les réductions varient de 10 à 50%. Que vous ayez intention ou non d'acheter, venez toujours voir les prix, ils sont intéressants pour tout le monde.

Parlement fédéral

Tribut d'éloges à la mémoire de Lord Strathcona

Ottawa, 22.—Il a été fait à la séance d'hier, à la Chambre des Communes, ainsi qu'au Sénat, de beaux éloges de Lord Strathcona, haut commissaire canadien à Londres, qui vient de mourir.

L'hon. premier ministre ainsi que le chef de l'opposition ont tour à tour montré quelle perte faisait le Canada dans cet homme qui a été mêlé de si près pendant plus d'un demi-siècle à la direction des affaires publiques du Canada.

L'hon. M. Borden a dit en substance : " Je parle de Lord Strathcona en sa qualité de canadien, parce que, bien qu'il soit né de l'autre côté de la mer, il a consacré plusieurs années de sa vie au service de notre pays. Sa carrière a été remarquable surtout aux premiers jours de sa vie publique, alors qu'il eut plus d'une difficulté à surmonter. Lorsqu'il vint au Canada, en 1838, il comprit combien il importait de travailler à transformer la partie nord du continent que nous habitons. Je n'ai pas connu d'hommes qui aient eu une plus haute conception du devoir que Lord Strathcona. J'ai toujours été étonné de la vivacité de son esprit et de la force de sa volonté. Personne n'a su apprécier mieux que lui notre pays, et je crois qu'il a donné aux Canadiens un bel exemple à suivre."

L'hon. M. Borden a lu ensuite un message que le gouverneur-général du Canada a reçu du secrétaire d'Etat pour les colonies, qui offre ses sympathies au peuple du Canada et loue la belle carrière du défunt.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il n'est point depuis Sir John Macdonald, de canadien dont la mort ait causé tant de regrets que n'en cause celle de Lord Strathcona, qui a su conquérir l'estime universelle. Sir Wilfrid rappelle quels services il a rendus à notre pays, alors qu'il n'était que Donald Smith, quand le Canada fit l'acquisition des territoires du Nord-Ouest, et quelles difficultés il a vaincues grâce à son influence; Lord Strathcona n'a pas pu contribuer non plus à la réalisation du projet de construction de la grande ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Sir Wilfrid termine en disant comme Sir Charles Tupper avait été heureux dans le choix d'un homme dont l'esprit de devoir, la courtoisie et la sincère hospitalité sont en tout point remarquables.

La séance s'est ensuite ajournée à cet après-midi.

AC SENAT

Au Sénat, l'éloge de Lord Strathcona a d'abord été fait par l'hon. M. Loughheed, chef du gouvernement dont nous montrons cet homme politique passant à travers mille difficultés avant d'arriver à la position de haut commissaire canadien à Londres, et il nous le présente comme un grand philanthrope dont le Canada a connu la générosité.

Sir Geo. Ross, qui a parlé après l'hon. Loughheed estime que la qualité remarquable entre toutes, de Lord Strathcona, est la fermeté de son caractère et puis, le sénateur Clouston ajoute quelques mots.

Le duc de Connaught a envoyé au secrétaire d'Etat pour les colonies un télégramme en réponse au message de sympathies qu'il a adressé aux Canadiens.

Les journaux, dans des articles publiés à l'occasion de la mort de cet homme d'Etat, se plaisent à louer son dévouement, son esprit public,

son énergie, sa philanthropie.

SA GRANDEUR Mgr BRUCHESI
Parlant de Lord Strathcona, Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, dit qu'il fut le plus grand citoyen du Canada, un de ses plus nobles fils et un de ses plus généreux bienfaiteurs. Sa Grandeur a énuméré les principaux dons que Lord Strathcona a faits aux institutions de charité de la ville de Montréal et pour le Congrès Eucharistique de Montréal.

SIR THOMAS SHAUGHNESSY
Voici l'appréciation donnée par Sir Thomas Shaughnessy sur la carrière de Lord Strathcona :

Lord Strathcona, quoique ne possédant pas jusqu'au plus haut degré cet esprit d'initiative commerciale qu'on remarque chez d'autres financiers, ne laissait rarement aller une entreprise après qu'il y avait mis de l'argent. Il acquit la plus grande partie de sa fortune avec la compagnie de chemin de fer St-Paul, Minneapolis et Manitoba, laquelle devait donner naissance au Great Northern Ry; il était alors associé à J. J. Hill, Lord Mount Stephen, J. S. Kennedy et le commodore Hiltson. Alors que ceux-ci diminuaient de temps à autre le nombre de leurs actions, je crois que Lord Strathcona devint à une époque le plus fort détenteur des parts de cette compagnie. La réorganisation du Northern Pacific et l'intérêt qu'y prirent les directeurs du Great Northern, lui apporta encore de larges bénéfices.

En comparaison avec ses intérêts dans ces différentes entreprises, le nombre des parts du Pacifique Canadien en sa possession était plutôt inférieure; il est vrai qu'en 1901 il était enregistré pour seulement 5,000 actions, mais depuis cette époque, ce nombre avait été augmenté par sa participation aux nouvelles émissions.

Aux débuts du Pacifique Canadien, il fut le bras droit de Lord Stephen, préparé qu'il était à sacrifier avec celui-ci la plus grande partie de sa fortune pour sauver la compagnie du désastre.

Quoiqu'il fut membre du comité exécutif et directeur du C. P. R., il n'avait pris aucune part active aux affaires de la compagnie, ni assisté à une assemblée des directeurs depuis dix-sept ans.

Lord Strathcona aida énormément à l'éducation, aux écoles et aux œuvres de charité de l'Angleterre et du Canada; l'Université McGill, le Royal Victoria College et l'hôpital Victoria doivent beaucoup à sa générosité ainsi qu'à celle de Lord Mount Stephen.

Très hospitalier, il aimait à avoir des visiteurs; il n'épargnait rien pour leur procurer le confort et toutes sortes d'amusements; dans ses rapports avec ses semblables, il était un modèle de courtoisie.

Il n'oublia jamais ses amis des premiers temps, et quoique le fait fut rarement en évidence, il se rappelait de ceux qui avaient pu s'attirer son ressentiment. Pendant plusieurs années, il fut l'une des figures remarquables dans l'histoire et la vie du Canada. C'était en effet un noble vieillard dont la mort a créé un vide difficile à combler."

Il n'oublia jamais ses amis des premiers temps, et quoique le fait fut rarement en évidence, il se rappelait de ceux qui avaient pu s'attirer son ressentiment. Pendant plusieurs années, il fut l'une des figures remarquables dans l'histoire et la vie du Canada. C'était en effet un noble vieillard dont la mort a créé un vide difficile à combler."

Nouvelles de Fraserville

IMPORTANTS TRAVAUX SUR L'INTERCOLONIAL — CONDAMNATIONS POUR VENTE DE BOISSON SANS LICENCE.

Fraserville, 22.—Spéciale.—Des travaux importants sur l'Intercolonial seront exécutés ici, au printemps. Le pont sur la rivière du Loup sera élargi pour permettre de poser une voie nouvelle de la gare à la cour Gauvreau. Au cours de ces travaux on fera disparaître complètement le rocher du côté nord de la voie, près des abords du pont.

Cour de magistrat.—La Cour de magistrat a siégé, vendredi dernier, sous la présidence du magistrat Coriveau. Le procès des Piorde et des Jalbert, impliqués dans les vols à St-Honoré, a été remis au 26 courant. Deux individus, sur confession de jugement, ont été condamnés à l'amende pour vente de boisson sans licence. Une cause qui avait été inscrite contre un partisan de la tempérance, pour vente de boisson sans licence, a été entendue mais n'a pas eu le résultat attendu. Tous les témoins appelés ont été favorables à l'accusé. On dit que les dénonciateurs dans cette cause n'avaient pas l'intérêt de la société de tempérance en vue.

Assemblée générale.—L'assemblée annuelle du Cercle Frontenac aura lieu dimanche, le 25 courant.

Euchre de charité.—Joué prochain, le 29, aura lieu à la salle Dubé un grand euchre au profit de la Société St-Vincent de Paul.

Nouvel avocat.—M. Narcisse Pouliot, qui vient de passer ses examens pour la pratique du droit, ouvrira son bureau d'avocat en notre ville.

Conférence.—Mercredi, le 21, M. N. Lavoie, conférencier agricole, a donné aux cultivateurs des environs une conférence sur l'industrie laitière.

La loi navale
M. D. O. LESPÉRANCE EN DEMANDE LE RAPPEL

Ottawa, 22.—Hier après-midi, M. D. O. Lespérance, député de Montmagny, a déposé entre les mains du secrétaire de la Chambre, le texte rappelant la loi navale Laurier. Ce bill sera au feuillet pour la séance de lundi prochain, jour où il subira sa première lecture. On nous dit que quelque effort que fassent les ministres, M. Lespérance pressera l'adoption de cette mesure.

Il n'oublia jamais ses amis des premiers temps, et quoique le fait fut rarement en évidence, il se rappelait de ceux qui avaient pu s'attirer son ressentiment. Pendant plusieurs années, il fut l'une des figures remarquables dans l'histoire et la vie du Canada. C'était en effet un noble vieillard dont la mort a créé un vide difficile à combler."

Il n'oublia jamais ses amis des premiers temps, et quoique le fait fut rarement en évidence, il se rappelait de ceux qui avaient pu s'attirer son ressentiment. Pendant plusieurs années, il fut l'une des figures remarquables dans l'histoire et la vie du Canada. C'était en effet un noble vieillard dont la mort a créé un vide difficile à combler."

Il n'oublia jamais ses amis des premiers temps, et quoique le fait fut rarement en évidence, il se rappelait de ceux qui avaient pu s'attirer son ressentiment. Pendant plusieurs années, il fut l'une des figures remarquables dans l'histoire et la vie du Canada. C'était en effet un noble vieillard dont la mort a créé un vide difficile à combler."

Il n'oublia jamais ses amis des premiers temps, et quoique le fait fut rarement en évidence, il se rappelait de ceux qui avaient pu s'attirer son ressentiment. Pendant plusieurs années, il fut l'une des figures remarquables dans l'histoire et la vie du Canada. C'était en effet un noble vieillard dont la mort a créé un vide difficile à combler."

L'aviation et les journaux

INITIATIVE ANGLAISE.—LA DISTRIBUTION DES JOURNAUX PAR VOIE AÉRIENNE SUR LA CÔTE D'AZUR

Londres, 22.—Le "Daily Mail" distribue sur la Côte d'Azur un supplément spécial qu'il appelle le "Mimos-Supplément". Pour sa distribution, il a eu l'idée de faire appel à l'aéroplane et a chargé l'aviateur Henri Salmet de conduire chaque jour, de Nice aux différentes villes de la côte, un de ses réacteurs chargé de lancer par-dessus bord des paquets de journaux suspendus à de petits parachutes.

L'aéroplane est un Biérot-tandem, dont la voiture, peinte elle-même de couleur jaune mimosa, prévient le personnel chargé de recueillir les paquets à leur arrivée au sol à Nice, Cannes, Monte-Carlo et tous les autres points de la côte depuis Hyères jusqu'à Gênes.

Cette organisation constitue le premier service régulier de distribution des journaux par aéroplane. Il a commencé dernièrement. Partir de l'aérodrome de la Californie, près de Nice, le monoplane Biérot de Salmet a effectué 200 kilomètres en suivant la côte et en déposant des paquets de journaux à Nice, Antibes, Cannes, Saint-Raphaël et Hyères.

Le voyage a demandé environ deux heures; il a été effectué dans des conditions absolument parfaites et se renouvelera chaque jour pendant la saison.

Nauffrage du "Glacial"

FRAPPE PAR UNE GLACE. IL SOMBRE PRES DE SON QUAL AUX TROIS-RIVIÈRES

Trois-Rivières, 22.—Le "Glacial", bateau à vapeur qui fait le service de la traversée entre la ville des Trois-Rivières et Ste Angèle, comté de Nicolet, a été frappé violemment hier matin, alors qu'il était à son qual, par un énorme morceau de glace, qui l'a brisé et coulé à fond. Les passagers et l'équipage se sont sauvés juste à temps.

Le "Glacial" passera le reste de l'hiver sous la glace et sera probablement entraîné vers le golfe dans la débacle du printemps.

La ville des Trois-Rivières louera ou achètera un autre navire pour remplacer le "Glacial" d'ici à la saison prochaine, afin de rétablir le service si important entre les deux rives.

La Cie Davie, de Lévis, est actuellement à construire, pour la ville des Trois-Rivières, un bateau-passeur, qui coûtera \$75,000, mais qui ne sera prêt qu'en juin prochain.

Les Indiens au Mexique

Mexico, 22.—Les Indiens, qui habitent le district de Puebla, disent avec fierté qu'ils ne se sont jamais soumis à aucun chef de gouvernement mexicain, se préparent de nouveau à faire la guerre.

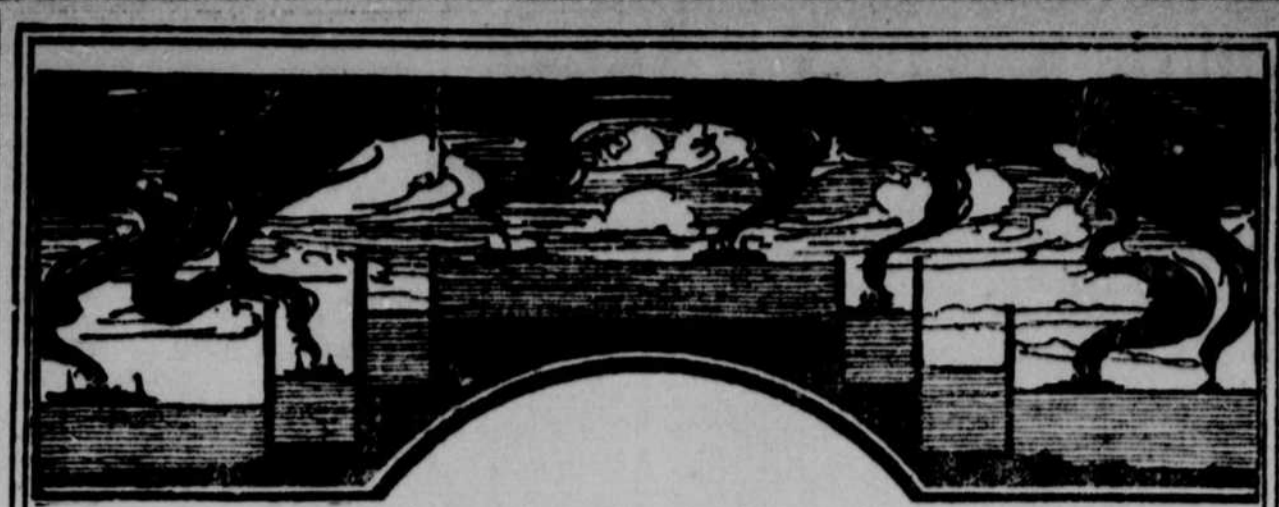
Ce seraient, dit-on, les partisans de Venustiano Carranza, chef des constitutionnels, qui les auraient poussés à la révolte. Un grand nombre de constitutionnels se seraient assurés-on, avancés ces jours-ci sur Mexico.

Incendie à Pittsburg

Destruction d'une église catholique. —Sauvetage de 600 enfants

Pittsburg, Penn., 22.—Une alarme générale a causé tout un émoi dans la ville, hier après-midi. Les pompiers étaient appelés pour lutter contre un incendie qui a détruit de fond en comble l'église catholique de Sainte-Agnès, coin de la 25ème avenue et de la rue Brady. A côté de l'église se trouve l'école publique et les cinquante enfants purent se sauver sans accident.

En moins d'une heure, le feu avait par une grande vent avait fait son œuvre. Les flammes traversèrent la rue et 12 résidences furent endommagées. Le presbytère et la sacristie de l'école publique sont en partie détruits.



Plus Colossale que la Gigantesque Tranchée du Panama.

Le Canal de Panama est la conséquence logique des tendances du commerce moderne—c'est la preuve monumentale de la nécessité de l'heure actuelle d'abréger les distances—de gagner du temps, de réduire le coût de distribution entre le fabricant et le consommateur.

Au point de vue de la distance, le Canal de Panama rapprochera de 1000 milles le Pacifique de l'Atlantique. Au point de vue de la durée, le voyage par mer entre Halifax et Vancouver sera raccourci de 24 jours. Au point de vue de la dépense, le Canal réduira matériellement le coût du transport du fret entre les deux places. Mais il existe un facteur plus puissant que le Canal de Panama même pour abréger les distances, réduire les dépenses et épargner du temps entre le fabricant et le consommateur.

C'est la Publicité ---

C'est le mode de communication le plus rapide —
C'est le mode de communication le plus direct —
Et c'est le mode de communication le moins cher —
entre le fabricant et le consommateur de produits.

C'est ainsi que la Publicité a permis à un manufacturier de la Nouvelle-Ecosse de remplir une commande pour son produit

de sa manufacture à la Côte du Pacifique
— en quelques jours
— au prix d'une dépense très insignifiante
en comparaison avec des méthodes de vente plus lentes et plus laborieuses.

En une semaine, des milliers ont entendu parler de ce produit alors qu'il aurait fallu des années pour que la nouvelle fit le tour, sans l'aide de la publicité.

AUX MANUFACTURIERS DU CANADA

Vous serez empressés à prendre avantage de la route du Panama pour le transport matériel de vos produits. Avez-vous considéré avec quelle rapidité, à quelle distance et au prix de quelle minime dépense la Route Commerciale de la Publicité créera la demande en faveur de ces produits?

Si vous faites des affaires locales discutez vos problèmes de publicité avec le Département de Publicité de ce journal. Si vos affaires s'étendent dans la Province ou dans tout le pays il serait avantageux pour vous de recourir aux conseils et aux services d'une bonne Agence de publicité. Une liste de ces agences vous sera fournie gratuitement et sans que cela vous engage en rien, par le secrétaire de la Canadian Press Association, Chambre 303, Lansdowne Building, Toronto.

Nous, seuls, vendons
La Farine F à Boulanger
DEMANDEZ NOS PRIX
William Carrier & Fils, Enr.
QUEBEC.

Librairie A. O. PRUNEAU, 60, rue St-Jean.
Papeterie élégante : Cartes de visites, Cartes d'invitations, Cartes menus, Cartes à jouer, "Gally cards", blocs-marqueurs pour euchre, le 500, "Bridge", "Action Bridge", etc.

GAUDIAS BUREAU
INGENIEUR-MECANICIEN

Machines stationnaires, Machines maritimes, Ascenseurs électriques, hydrauliques et à vapeur.
Réparations de toutes sortes, exécutées sous le plus court délai.
Satisfaction garantie.

116, 5ième Rue, LIMOILOU.
Téléphone 2943. Privés 5823.

L'ARGENT EST RARE Nous le savons, Vous le savez, Tout le monde le sait. Il y a cependant un remède au mal. Il s'agit de trouver quel est le magasin qui vend sa marchandise à meilleur marché.

SIMARD, CARMICHAEL & Cie
Sont les marchands à qui reviendra l'honneur d'avoir trouvé une solution au problème

LA GRANDE VENTE DE JANVIER, QUI S'OUVRIRA SAMEDI MATIN, A 9 HEURES, LE 24 COURANT, en sera la meilleure preuve.

Escomptes variant de 10 à 33% dans tous les rayons

EN FOULE, Samedi matin et les jours suivants à
75, Rue St-Joseph, PRÈS DE LA RUE DU PONT

L'ACTION SOCIALE

103, RUE SAINTE-ANNE

L'ACTION SOCIALE est imprimée et publiée au No 103 rue Sainte-Anne, Québec, par L'ACTION SOCIALE LIMITEE.

R. X. GANNEAU, N. J. PROULX, Président, Gérant.

ABONNEMENT

Edition quotidienne: Canada (un an) \$5.00, Etats-Unis (un an) 5.00, Union postale (un an) 5.00. Edit. hebdomadaire: Canada (un an) 1.00, Etats-Unis (un an) 1.50, Union postale (un an) 2.50.

Lévis et Lauzon

CHAMBRE DE COMMERCE

Il y aura séance de la Chambre de Commerce, ce soir, à 8 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

LA TEMPÊTE

La tempête d'hier a accumulé tant de neige dans nos rues que le service du tramway a été complètement désorganisé. Les chars ont cessé de circuler dans la matinée, et pendant le reste de la soirée la ligne a été occupée par les balayeurs travaillant ferme à débayer la voie.

Aux chantiers Gilmour et Davie, le travail a été suspendu à cause de la tempête.

MORT D'UNE OCTOGÉNAIRE

Une octogénaire de Lauzon, Mme Bruno Bernier, est décédée, hier, à l'âge de 83 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux âgé de 85 ans et une nombreuse famille. Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures, à l'église paroissiale.

DANGEREMENT MALADE

Une jeune femme de la paroisse de St-Joseph de Lévis, l'épouse de M.

Aurèle Carrier, cultivateur, est dangereusement malade.

CHEMINS À BARRIÈRES

Le bureau de direction de la Commission à barrières, de la rive sud, vient d'être reconstituée comme suit: MM. Ed. Couture, G. Demers, G. S. Marceau, G. I. Couture, J. Boutin-Bourassa, P. L. Blais, de St-Henri, T. Hérouneau, de St-Joseph de Lévis.

AU CERCLE CHEVALIER DE LÉVIS

Le grand euhre de ce soir au Cercle Chevalier de Lévis promet d'être un brillant succès.

L'orchestre du Cercle a préparé pour la circonstance: Marche—The Passing Regiment, Three step—Bellevue Three Step, Marche—Red Plume, The Aviator, Thunderbolt, Réverie—Moonlight in Venice, March Two Step—7th Regt National Guard N. Y., Marche—The Blazing Spectre.

Courriers de la ville

SAINT-ROCH

CHEZ LES ARTISANS

A leur assemblée de mardi soir dernier, les Artisans Canadiens-Français, de la succursale No 2 de Québec, ont fait le choix de leurs officiers pour l'année 1914. Ils ont élu: Président, M. J. N. Bolduc, 1er vice-président, M. V. Gamache, 2e vice-président, M. Ost. Dionne, Secrétaire-trésorier, M. J. N. Vaillrand, Censeur: MM. C. A. Mercier, P. S. Proteau et P. Martineau. 1er commissaire-ordonnateur, M. G. Côté, qui ont tous été réélus. 2e commissaire-ordonnateur, M. J. E. Rainville. M. J. C. Lacroix représente le conseil exécutif.

JACQUES-CARTIER

ELECTION D'OFFICIERS

A leur assemblée d'hier soir, les membres de la succursale de Jacques-Cartier des Artisans Canadiens-Français ont fait le choix des officiers suivants: Chapelain, M. l'abbé O. Cloutier, curé; président, M. A. A. Gaumond; 1er vice-président, M. Nap. Lajeunesse; 2ème vice-président, M. Arth. Parent; secrétaire-trésorier, M. J. P. H. Pouliot; censeurs, MM. O. Bélanger, G. Jobin et Alb. Anzures; 1er commissaire-ordonnateur, M. H. Eug. Fiset; 2ème commissaire-ordonnateur, M. Ernest Lapointe; médecin-examinateur, le docteur J. Odilon Leclerc. Tous sont des officiers réélus à l'exception de M. Gaumond et de M. O. E. Marier, qui est représentant du conseil exécutif.

PAS DE PRIERE CE SOIR

Il n'y aura pas de prière, ce soir, à l'église paroissiale.

LA FANFARE JACQUES-CARTIER

Grand euhre musical, organisé par les dames et demoiselles, au bénéfice de la Fanfare Jacques-Cartier, à la salle de la Garde Champlaine, lundi le 26 janvier; prix d'admission, 35 centimes. 22-214

Aux Congréganistes de St-Jean-Baptiste

Dimanche prochain et à l'avenir, la congrégation de la Ste-Vierge, section des jeunes, aura ses réunions le dimanche matin à l'Académie St-Joseph, dans la grande salle des séances des Frères.

Les jeunes entreront par la porte qui ouvre sur la rue Duguay, près de la rue St-Jean.

Pour dimanche prochain, l'office commencera à 8 heures; la porte sera ouverte à 8.30 heures, mais tous doivent être entrés pour 9 heures, par après cette heure la porte sera fermée.

Dimanche prochain, après l'office, sera tenue une assemblée des membres du grand conseil de la congrégation dans la classe avoisinant la salle qui sert de chapelle.

Quarante-Heures

Aujourd'hui à 8 heures au couvent de St-Laurent, de l'Orléans, l'ouverture des exercices des Quarante-Heures.

AVIS

Vendredi le 23 janvier courant, à 8 heures p. m., il sera procédé dans les salles de l'Institut Canadien, à l'Hôtel de ville, à la vente aux enchères des journaux et revues. Par ordre, LE BIBLIOTHECAIRE.

Prochain mariage

On annonce pour le 27 du courant, le mariage de M. Chaussegros de Léry, N. P., de cette ville, avec Mlle Hélène Lefebvre, fille de feu François Lefebvre, de Bap City, Michigan.

Robes de soirées

Avez-vous vu notre vitrine où sont exposés quelques-uns de nos jolis dessins de robes de soirées? Une seule robe du même patron et une variété de dessins sans égale à Québec. "L'œil qui voit voit le mieux d'argent." LA CIE BON TON, 423, rue St-Joseph.

SAINT-SAUVEUR

NOUVEL ORGANISÉ

M. L. J. Dessau, organisateur à l'église de Jacques-Cartier, durant plus de trente ans, vient d'être choisi comme organisateur à l'église paroissiale, en remplacement de M. J. Art. Bernier.

M. Dessau entrera en fonction au 1er février prochain.

L'ADORATION PERPETUELLE

La réunion hebdomadaire des hommes et des jeunes gens, pour la célébration de l'Adoration Perpétuelle, aura lieu demain soir, à 6 heures, à l'église paroissiale. Il n'y a aucun doute que l'assistance sera encore très nombreuse.

Les dames et les demoiselles pourront occuper les jubes.

LES DAMES APPROBANISTES

Les Dames qui seront reçues dans la confrérie de la Ste-Famille, dimanche prochain, sont invitées à se rendre demain soir, à 7.30 heures, à la sacristie, pour recevoir les instructions nécessaires à leur réception et se procurer un insigne.

AVIS AUX ENFANTS DE MARIE

Les demoiselles Enfants de Marie, de cette paroisse, sont priées de prendre note que leur réunion de dimanche prochain aura lieu à deux heures à cause de l'assemblée des Dames de la Ste-Famille qui se fera à trois heures.

CHEZ LES ARTISANS

Les membres de la succursale de St-Sauveur, de la Société des Artisans, réunis en assez grand nombre, hier soir, à leur salle, ont fait le choix de leurs officiers pour l'année courante. Voici les noms des élus: Chapelain: Le R. P. Duplessis, O. M. I.

Président: M. Ferd. Laroche. 1er vice-président: M. J. A. DuBois. 2ème vice-président: M. Elot Dupéré.

Secrétaire-trésorier: M. Ferdinand Audet, N. P. Commissaires-Ordonnateurs: M. Pierre Robert et Proc. Couillard. 1er Censeur: M. Luc. Lévesque. 2ème Censeur: M. Ort. Lortie. 3ème Censeur: M. Jos. Trépanier. Représentant de l'Exécutif: M. Alfred Renaud.

L'installation de ces officiers se fera à la prochaine séance de cette succursale, le 4 février prochain.

POUR LES PAUVRES

La pièce qui sera interprétée la semaine prochaine, lundi et mardi, à la salle St-Pierre, pour les pauvres, est certainement l'une des plus belles que l'Union Dramatique de Québec ait choisies, d'après ceux qui ont assisté à la représentation de "Claude Bardane", ce drame en 3 actes de Jules Richer.

Comme ces soirées sont organisées par la Conférence St-Sauveur, de la Société St-Vincent de Paul, au profit de ses pauvres, nous invitons le public à y assister en aussi grand nombre que possible. Le prix d'admission sera de 25 centimes, et pour les sièges réservés, 35 centimes; on peut réserver ces sièges chez Mme F. Lacroix, rue St-Valler, où le plan de la salle a été déposé.

Funérailles de

M. P. W. Kirwin

Hier matin ont eu lieu en cette ville, les funérailles de M. P. W. Kirwin, commis de la papeterie à l'Assemblée Législative, qui est décédé ces jours derniers à l'âge de 65 ans. Le service a été chanté à l'église de St-Patrice; le révé. Père Costello officiant assisté des Révérends Pères Healey et Mohen.

Le deuil était conduit par MM. W. H. O'Donnell, beau-frère du défunt; J. McKenna, P. Grannary et H. Johnston, le Montréal, ses neveux.

Ysaye, Manning et Selba

CES TROIS EMINENTS ARTISTES SERONT ICI LE 29

Billets en vente samedi

Lorsque le distingué violoniste belge, Gabriel Ysaye viendra se faire entendre à la salle des Chevaliers de Colomb, jeudi soir le 29 courant, il sera accompagné de la très chère et jeune prima donna soprano Mademoiselle Gertrude Manning, l'une des plus belles artistes que nous ayons encore entendues à Québec, et de Mademoiselle Mari Selba, une jeune pianiste virtuose russe que les critiques européens ont surnommée le poète du piano. Un tel ensemble d'artistes fera de la soirée du 29 l'une des plus intéressantes de la saison et tout ce que notre ville compte d'amateurs de musique se donnera rendez-vous à la jolte salle de concert de la Grande-Allée.

On est prié de prendre note que les billets seront en vente chez C. W. Lindsay Ltée, 204 rue St-Jean à partir de samedi matin de cette semaine. Prix des places: 75 cts et \$1.00. La direction compte sur une salle archicomble car à ces prix modiques ce n'est qu'une salle complètement remplie qui pourra défrayer les frais d'un tel concert.

25%

Notre Grande Vente Semi-Annuelle EST COMMENCÉE et se continuera toute la semaine.

A part les marchandises qui seront exposées sur les tables et réduites à prix fixes, c'est-à-dire à des escomptes plus forts que 25%, toute la balance de l'assortiment sera offerte **25% de réduction.**

LES CONDITIONS DE LA VENTE sont comme d'habitude: Pas de BONS et pas d'échange de Bons pendant la vente qui se fera pour du COMPTANT seulement.

Veuillez consulter cette liste partielle de prix qui vous donnera une idée des REDUCTIONS EXTRAORDINAIRES que nous donnerons.

Tous ceux qui sont un peu au fait du commerce, savent qu'une vente à 25% est dans la plupart des cas UNE VENTE EN BAS DES PRIX COURANTS, mais il n'est plus question pour nous de faire de l'argent, il s'agit d'en perdre le moins possible, et nous y voyons encore notre profit en réduisant l'assortiment au minimum, et en ne gardant pas de marchandises d'une saison à l'autre. Lisez attentivement.

Lainages

BAS en laine et cachemire tan, valeur 60c, pour 39c
BAS en laine et cachemire, tan et noir, pour enfants, valeur 30c, pour 19c
1 grand lot de TUQUES en laine, couleurs assorties, 25c pour 15c, 30c pour 19c, 40c pour 27c, 50c pour 32c, 60c pour 37c.

Cotonnades

Par les COTONNADES, nous ne spécifierons pas de prix; l'annonce sera assez bonne lorsque vous saurez que nous accorderons 25% dans ce rayon.

Vous n'êtes pas sans savoir que les profits dans cette ligne de marchandises sont très petits, et en donnant 25% nous donnons plus que nos moyens. N'importe, il faut que tout parte.

1 Lot de coupons d'INDIENNE, balances de pièces, valeur de 15c, pour 9c
LAWN "Victoria", 45 pouces de largeur, 18c, pour 12c

250 pièces de CHAMBRAI couleurs, carreaux et rayé, 12 et 15c, pour 8c
LAINE en boule, mêlée de soie, couleurs assorties, valeur de 15c pour 7c

Broderies! Broderies!

1 Lot de BRODERIES, valeur de 6 et 7c, pour 4c
1 Lot de BRODERIES, valeur de 10 et 12c, pour 8c
1 Lot de BRODERIES, valeur de 18 et 20c, pour 15c
1 Lot de BRODERIES, 18 pouces de largeur, valeur 25c, pour 19c

Lots spéciaux pour robes:

BRODERIE, 30 pcs de largeur, 50 et 60c pur, 30c
BRODERIE, 30 pcs de largeur, 65 et 75c, pour 49c
BRODERIE, 45 pcs de largeur, 60 et 75c, pur, 44c
BRODERIE, 45 pcs de largeur, \$1.00 et \$1.25, pr 79c
Un lot de RUBANS, valeur de 8c à 25c, pour 5c
Un lot de MOUSSELINE de fantaisie, "Madras" et Suisse, pour rideaux et draperies, valeurs de 10c et 50c, pour 29c

Confections pour Hommes et Garçons

PARDESSUS de couleurs pour hommes, prix régulier \$10.00 pour \$6.75
PARDESSUS pour garçons, 8 à 16 ans, prix régulier \$6.00 pour \$3.24
prix réguliers \$7.00 et \$8.00 pour \$4.95

Habilllements sur Mesures

Nous donnerons pour le temps de la vente seulement, un bel et bon habilement en serge noir, bleu marin, ou en tweed fait sur mesure par notre tailleur d'expérience M. Gaulin, pour le prix spécial de \$13.95
Valeurs de \$20.00 à \$22.00



Dissensions dans le Cabinet Anglais

ON S'ATTEND À DE NOMBREUSES DISSENSIONS.—UNE IMPORTANTE SÉANCE DU CABINET A LIEU AUJOURD'HUI

Londres, 22.—Les derniers rapports officiels semblent indiquer que le cabinet est pour ainsi dire divisé en factions, au sujet du prochain vote du budget de la marine. M. Winston Churchill, le premier lord de l'amirauté, lutte pour obtenir la construction de quatre nouveaux navires de guerre et à pour adversaire M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier.

Le "Morning Post" disait hier que non seulement le cabinet était divisé à ce sujet, mais que les membres du conseil de l'amirauté donneraient leur démission d'un commun accord, à moins que le programme proposé par M. Churchill ne soit suivi en tout point, le conseil de l'amirauté considérant la construction de quatre nouveaux navires de guerre comme un minimum que l'on ne pouvait réduire sans nuire à la sûreté de l'État.

Le "Daily Telegraph" dit que les divergences d'opinion amenées au sujet des dépenses à effectuer pour la marine ont produit une crise sérieuse dans le cabinet.

La majorité des ministres pensent comme M. Lloyd George et tout au contraire ne partageait nullement les vues de M. Churchill.

Si l'on en croit le journal, MM. Lloyd George et Churchill seraient devenus ennemis irréconciliables et la démission de l'un des deux est possible avant peu.

Le cabinet se réunira aujourd'hui pour discuter la question.

Depuis quelque temps, le parti radical avancé, qui soutient le parti libéral, qui à pour chef M. Lloyd George ne ménage pas ses attaques à l'adresse de M. Churchill.

Ce dernier, dans un discours prononcé il y a quelques jours, a déclaré que le budget que l'on devait établir pour la marine devait être en substance plus important que ceux qui avaient été votés en dernier lieu.

Et fort de ses opinions, M. Lloyd George, au cours d'une interview, déclara même que c'était maintenant le meilleur moment pour l'Angleterre de réduire le budget de la marine.

Les partisans du gouvernement se divisèrent alors immédiatement en factions et depuis ce moment les journaux ont été remplis de tous les bruits qui circulaient au sujet de l'animosité existant entre deux des membres les plus éminents du cabinet.

L'on sait que MM. Churchill et Lloyd George posent leur candidature comme premiers ministres, quand M. Asquith donnera sa démission, ce qui ne saurait tarder.

L'on tient pour certain, également, que si M. Churchill n'est pas élu, il organisera un nouveau parti indépendant auquel les membres les plus influents du parti et le conservateur viendront se joindre certainement.

Un journal a même dit que l'heure où des forces nouvelles devaient se grouper, était venue, et que M. Churchill était l'homme de la situation.

Pâques à Jérusalem

Le Comité des Pèlerinages catholiques en Terre-Sainte (Pèlerinage St-Louis) organise son XXXe pèlerinage à Jérusalem. Les pèlerins auront, cette année, le précieux avantage de passer les fêtes de Pâques dans la Ville-Sainte. Ils visiteront tous les sanctuaires de la Palestine.

L'itinéraire comprendra, en outre, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Damas, le sanctuaire de Matarieh en Egypte, et en même temps la visite du Caire, des Pyramides et des environs.

Départ le 19 mars 1914.—Retour le 29 avril.

Prix modiques, afin de favoriser ce grand acte de foi.

Faculté de passer par Rome, de rejoindre le pèlerinage à Naples et de prolonger le séjour à Jérusalem.

Les prêtres bénéficiaires d'une autorisation spéciale de Rome pourront célébrer la messe à bord du beau navire qui conduira les pèlerins jusqu'en Palestine sans transbordement.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris (XIVe) ou à M. le chanoine Denoacourt, curé de St-Philippe à Trois-Rivières, Canada.

La Revue Française

Sommaire du numéro 14

"La Revue Française" tient décidément à se surpasser, et chacun de ses numéros est un record sur le précédent. Cette semaine, elle nous donne des articles—tous illustrés—extrêmement intéressants de MM. Pirmin Roz, H. Cros, Raymond Charpentier, une poésie de M. Edmond Rostand, de l'Académie française, etc., etc.

M. Louis Madelin, notre ancien hôte, donne dans ses pages une conférence intitulée: "Napoléon Bonaparte, premier consul, l'étape du Consulat", qui est la première d'une série de onze conférences sur Napoléon.

Dans ce numéro, elle continue la publication de ses romans inédits: Annette et Philibert, par Henry Bordeaux, et "La Chevauchée du Grand Stèle", par Georges D'Espagnès.

Pour se procurer "La Revue Française", s'adresser à la librairie Languevin et L'Archevêque, No 151, rue St-Denis. Abonnement: \$3.50 par année ou 7c le numéro.

Pourquoi n'avez-vous pas encore essayé les Grains de Santé de V. Béguin ?

Ils sont le Purgatif-Dépuratif idéal: ils ne donnent pas de coliques et se prennent en mangeant. Ils vous donneront un SANG PUR et RICHE, c'est-à-dire LA SANTÉ!

Les GRAINS DE SANTÉ de V. BEGUIN tonifient les organes et assurent l'évacuation rationnelle des maosités et déchets accumulés dans l'intestin. Ils préviennent et guérissent les dérangements et maladies de

- FOIE
- RATE
- ESTOMAC
- PEAU
- INTESTINS
- L'APPENDICITE
- LES MIGRAINES
- LES CAUCHEMARS

Prix: 30 et 50 sous la boîte de 50 ou 100 grains, dans toutes les pharmacies, ou franco, par la poste, en s'adressant à ULD. FRANCOEUR, Billhurst, P. Q.

Vente de Papiers-Peints

Ne manquez pas de profiter de notre grande vente de papier-peint. Choisissez à l'importe quel patron de papier-peint dans notre assortiment, celui que vous aimerez le mieux, et nous vous donnerons gratuitement chaque quatrième rouleau pour rien.

LA COMPAGNIE PAQUET DIVISION DU DETAIL 127-178, RUE ST-JOSEPH.

Valeur exceptionnelle dans les mouchoirs pour femmes

Mouchoirs pour femmes, en bon linon, avec ourlet à piqûres fines et de diverses largeurs, un certain nombre avec bordure de couleur, d'autres avec initiales brodées, en vente maintenant, pour en finir, au prix de 20c, 30c et 40c la douzaine.

CONTINUATION de NOTRE GRANDE VENTE au CHIFFRE 4

Réductions de janvier dans plusieurs lignes de fourrures

Suivant ce que nous avons coutume de faire, à partir de vendredi le 23 Janvier, nous allons avoir une vente spéciale avec escompte de plusieurs lignes d'articles ou vêtements en fourrure.

Pour tous ceux qui sont familiers avec la qualité de nos fourrures, il n'est certainement pas nécessaire d'insister sur les valeurs que nous offrons avec les escomptes mentionnés ci-dessous.

- Manteaux en "Pony Noir", moins escompte de 25 pour cent. Articles en Thibet gris, pour le cou, moins 30 pour cent. Articles en écreuil gris, pour le cou, moins 30 pour cent.



Costumes faits sur commande pour dames, \$15.79

Savez plusieurs dollars sur le prix de votre nouveau costume du printemps en déviant la saison d'une coupe de mois à peu près. Pour passer la morte saison dans notre rayon de confections pour femmes, nous prenons malheureusement un certain nombre de commandes de costumes sur mesure pour dames à des prix extrêmement réduits.

Il est donc absolument nécessaire pour les dames de nous donner leurs commandes sans retard si elles tiennent à profiter de cette offre spéciale. Il va de soi que nous ne pouvons prendre qu'un certain nombre de commandes pour les exécuter dans un temps donné.

Vente avec cadeau gratuit au Sous-Sol

Chaque piastre que vous dépensez dans notre rayon du sous-sol, durant cette vente, vous donne droit au choix gratuit d'un des articles mentionnés dans la liste ci-dessous; cela veut dire que vous avez gratuitement le choix d'un cadeau sur chaque achat pour la valeur d'une piastre.

- Assiettes pour la soupe ou à diner émaillée blanc. Tasse émaillée blanc. Gobelet émaillé blanc.

Casquettes pour hommes Prix spéciaux

Casquettes pour hommes, en drap épais, noir, avec bande en dessus, casquette ronde ou carrée, dernier genre de casquettes pour l'hiver, valeur de \$1.00 à \$1.50, en vente pour... 79c

Casquettes pesantes, pour hommes, en drap-converti ou étoffe, avec bande en dedans et pans (flaps) sur le dessus, casquettes idéales pour les gros froûds. Valeurs \$1.20 à \$1.75, en vente pour... 99c

Chapeaux en feutre, pour hommes, chapeaux pesants sans poils de chamoux ou peluche, en vente avec escompte de 50 pour cent.

COURRIER DE PLESSISVILLE

De nouvelles industries Plessisville, 14.—Le programme actuel de nos hommes d'affaires est d'attirer ici de nouvelles industries, d'en favoriser l'établissement par tous les moyens raisonnables. Ce programme aura l'appui de toutes les bonnes volontés. Déjà, MM. les Directeurs de La Cie électrique Plessisville lui ont assuré leur précieux concours, en déclarant qu'ils sont prêts à fournir le pouvoir-moteur à un prix plus bas que partout ailleurs, à toute industrie qui viendra se fixer ici.

l'air a déjà acheté un vaste terrain, dans un des plus beaux endroits du village. Nous avons notre convent pour l'inspiration de nos jeunes filles, tout le monde semble unanime à admettre qu'il nous faut également une bonne maison d'éducation pour les garçons, et que pour cela, nous sommes même déjà un peu en retard.

d'hui, un meilleur avenir dans les arts et métiers et dans l'agriculture que dans la plupart des positions de famille que le commerce peut offrir aux jeunes gens qui sortent des collèges ?

Le service a été chanté par S. G. Mar Labrecque, assisté de MM. les abbés Eug. Frenette et Léon Maurice, concélébrant diacre et sous-diacre d'office.

Se Grandeur a présidé aussi aux cérémonies de l'absoute. —Mme Joseph Gauthier, née M. Blackburn, est décédée jeudi, le 5 janvier, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 17 ans.

COURRIER DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 12.—Le jour de l'Épiphanie, S. G. Mar Labrecque a conféré les ordres suivants dans la chapelle du Séminaire de Chicoutimi: Ordres Mineurs: MM. Luc Morin et Jos. Thibault.

Le même jour, Mgr de Chicoutimi a assisté au trône paré à la Cathédrale, à la grand'messe de dix heures. Sa Grandeur était assisté de M. l'abbé Alfred Tremblay, comme pré-assistant, et de MM. les abbés F. X. Eug. Frenette et Geo. Tremblay, comme diacre d'honneur.

VIN-MORIN CRESO-PHATES

Les maladies des poumons, les bronchites et autres affections de la gorge ou des voies respiratoires sont communes à cette saison. Evitez les conséquences les plus graves en employant le

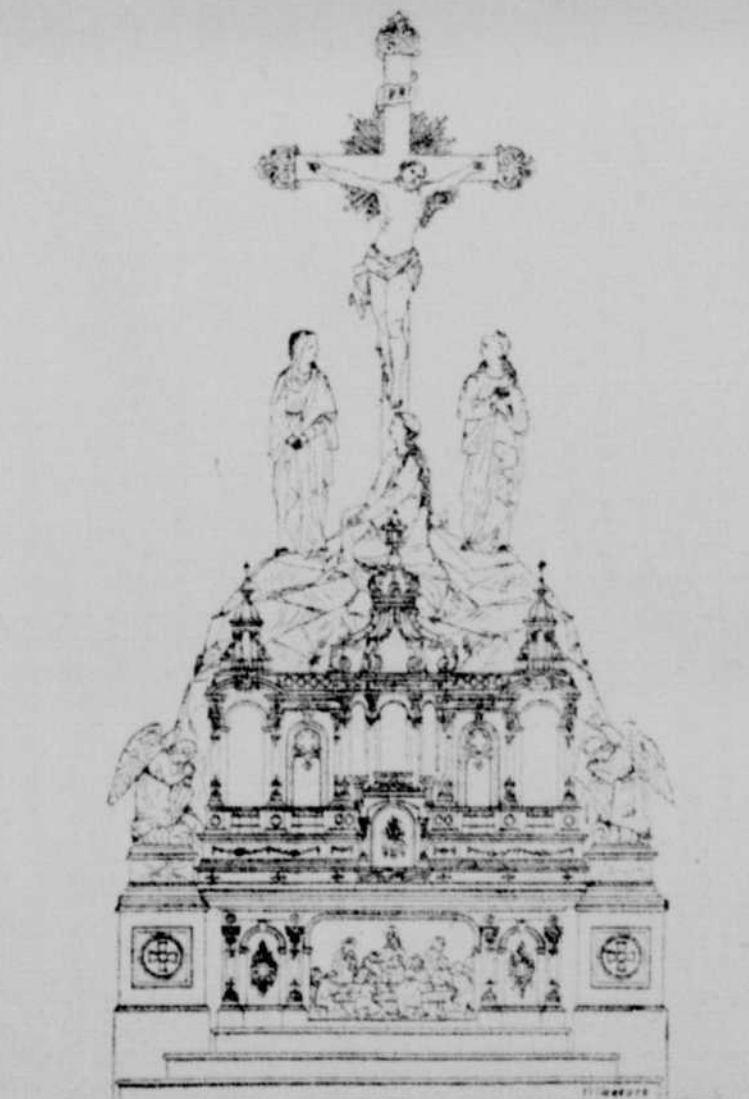
VIN-MORIN CRESO-PHATES

En même temps qu'il est un puissant tonique, ce médicament précieux ne manque jamais de guérir les Toux rebelles, Rhumes, Bronchites tenaces, même la Consumption à ses débuts. En vente partout.

Dr. ED. MORIN, LIMITEE, QUEBEC.

P. C. LACASSE OPTICIEN ET OPTOMETRISTE 40, RUE DE LA FABRIQUE.

Diplôme à l'Exposition Provinciale 1894. Médaille d'Or à l'Exposition Provinciale 1901. Atelier fondé en 1852.



JOS. VILLENEUVE, Entrepreneur et Manufacturier... AUTELS, BANCS, CONFESIONNAUX, CHAIRES et tous objets servant aux besoins du culte.

Courriers de la province

A NOS CORRESPONDANTS

Tous nos correspondants qui ont des nouvelles à nous communiquer par téléphone voudront bien, durant le jour, appeler le No 3105, et après 6 heures du soir, téléphoner à la résidence du Directeur de l'Action Sociale, No 2130.

THETFORD MINES

Pour les pauvres.
Theftford Mines, Mégantic, 19.—Plusieurs dames de S. Alphonse ont eu l'heureuse idée de consacrer une couple d'après-midi chaque semaine à confectionner des habits pour les pauvres de la paroisse, avec le linage que la paroisse a amassé. M. le maire a gracieusement offert la salle de coupe à ces dames, et M. G. Lagard a bien voulu mettre à leur disposition deux machines à coudre de la Singer Sewing Machine Co., dont il est l'agent général. Souhaitons que le nombre des généreuses bénévoles grandisse encore, car il y a beaucoup de bien à faire.

Félicitations.
On annonce que M. Alphonse Mercier, ex-sergent de ville, posera sa candidature en opposition à M. Philippe Leblond qui se présentera de nouveau dans le quartier No 1. Dans le quartier No 2, M. Téléphore Roy brigadera encore les suffrages, et aura pour adversaire soit M. Lucienne Rousseau ou M. Téléphore Ligué. Dans le No 3, M. Eugène Verreault est actuellement seul sur les rangs, ainsi que M. J. Pharo dans le No 4.

Deux vers de Boileau.
Je lis dans un journal de Québec, numéro du 16 janvier, les deux vers suivants de Boileau : "On est savant quand on voit bien; il ne sait autre ne sait rien." Si Boileau a eu dans ces vers observer toutes les règles de la poésie, il a péché en ce sens qu'il a biffé la vérité, car c'est un fait que nul n'ignore, et le grand sage que le savant bien que, l'on se croit savant lorsque l'on a bien vu, ou a l'air habile lorsque l'on a trop vu. Et cet état de stupidité s'accroît d'autant plus que l'on absorbe une plus grande quantité de liqueurs entravées.

S. JEAN PORT JOLI
S. Jean Port-Joli, 19.—Pendant l'année 1913 il y a eu 73 baptêmes, 24 sépultures et 9 mariages.

Notes personnelles.
Tous les étudiants de notre paroisse, après de joyeuses vacances passées dans leur famille, sont retournés à leur Alma Mater, continuer leurs études avec un nouveau courage. A tous, nous souhaitons bien du succès.

S. JOSEPH
S. Joseph, Beauce, 17.—Il y a eu en 1913 45 décès, 24 mariages et 129 baptêmes.

Mariages.
Lundi le 13 janvier, M. Arthur Moreau, de Ste-Perdote, unissait sa destinée à celle de Mme Yve Aug. Cloutier, M. A. Aubert Leclerc accompagnait la mariée sa sœur, et M. Erasme Moreau servait de témoin au marié.

Mardi le 13 courant, M. Louis Ro-

de la mode. Nul doute qu'elles entrent en masse dans la ligne de la bonne mode. Elles sont intelligentes. Colporteurs.

Quelques familles se laissent encore bernier par les colporteurs, les charlatans, etc. Le jour où elles comprendront tout le tort qu'elles se font à elles-mêmes et au commerce de la paroisse, peut-être bien qu'elles cessent d'envoyer ainsi l'argent comptant à l'étranger.

Pensées.
Trois coeurs vaillants valent plus que trois cents lâches.
Bien ou mal, tout finit par glorieux et grandir l'Eglise.

S. HENRI

Lutte municipale.
S. Henri, Lévis, 17.—La belle paroisse de S. Henri de Lévis vient d'être le témoin d'une lutte municipale qui sera mémorable dans les annales de sa municipalité. Le conseiller sortant de charge, M. Alp. Pouliot, proposa son frère, M. Léonidas Pouliot, M. P. A. Morin fut suggéré comme adversaire à M. Pouliot. M. Morin adjura, supplia ses amis de le laisser se retirer en faveur de M. Pouliot; et il s'absenta, confiant que tout s'apaiserait pour retourner à son travail car il est voyageur de commerce.

Quelle ne fut pas sa surprise, à son retour le soir, après la fermeture du poli, de se voir, malgré sa déclaration de travailler contre ses intérêts propres, appelé quand même à lutter. Il fit encore tous ses efforts pour dissuader ses amis de continuer la bataille. On convint, de part et d'autre, de couper les cartes et celui des deux qui perdrait s'engageait à discontinuer la lutte et de pacifier ses partisans en faveur de son adversaire. M. Morin gagna. Nouvelle surprise, M. Pouliot, malgré la parole donnée, reprit son siège le lendemain, forcé fut de M. Morin de rester présent ce jour-là et la lutte recommença acharnée. Les partisans de M. Morin, indignés de ce qui se produisait, jurèrent que malgré tout, Dame Justice les favoriserait de la victoire.

Malgré que M. Morin fut une journée en retard pour représenter ses intérêts, c'est ce qui arriva. M. Morin, par quelques paroles bien senties, remercia ses adversaires comme ses partisans et les invita de même à le reconduire chez lui, où il tint le concert avec sa gracieuse compagne, les recevoir avec une cordialité toute charmante.

M. Morin est un jeune qui a su par son caractère et son intelligence et ses relations amicales avec chacun, se créer une popularité tout à fait désirable.

S. ANTOINE DE TILLY

Funérailles.
S. Antoine de Tilly, Lotbinière, 16.—Le 10 au matin ont eu lieu les funérailles de Paul Antoine Croteau, âgé de sept ans, décédé à Joliette le 6 janvier.

Le levée du corps fut faite par M. le curé de S. Antoine qui a aussi officié à la messe.

La messe des anges fut chantée par le choeur des hommes. La chorale des jeunes filles, sous la direction de Mme Clémence Lambert, ont rendu avec une des cantiques pour la circonstance. Mme Dr. D. Roger, de Lotbinière, tante du défunt, a bien voulu se joindre au choeur des jeunes filles pour rebaisser par sa voix expressive les cantiques rendus.

Les porteurs étaient MM. Eugène Houde, Henri Dalgic, Réal Méthot et Georges Legendre. Ernest Méthot conduisait le cortège.

Conférentiel le dimanche, M. C. E. Croteau, son père; M. Victorin Croteau, Amédée Roger, Arthur Méthot, Adolphe Marchand et Ernest Lemay, oncle du défunt.

Un grand nombre d'amis et de paroissiens ont assisté aux funérailles qui ont été des plus imposantes.

N. D. DE CHARLETTE

Intéressante partie de Whist.
N. D. de Charlette, S. Maurice, 16.—Il y a quelque temps se donnait à Notre Dame de Charlette une partie de whist couronnée d'un brillant succès. Beaucoup de gens avaient répondu à l'appel des sérénités et se pressaient joyeux dans la spacieuse salle magnifiquement décorée.

La partie fut pleine d'entrain et les heures passèrent joyeusement au sons mélodieux de l'orchestre venue de Shawinigan Falls. Les organisateurs: Mme Joseph Héroux, Miles Isola, Cécile Bourassa et Albertine Ricard ont droit d'être fières du résultat de cette soirée qui leur a permis d'offrir au Rév. Dionis Gélinau, curé de la paroisse la somme assez considérable de \$175.00. Après avoir distribué les prix du Whist, on procéda au tirage de la tombola. Tout se passa dans un ordre parfait et à la satisfaction de tous.

PRIX DES DAMES

1er prix: Mme A. Boucher, Ste Ursule; 2e prix: Mme J. Matteau, S. Elle; 3e prix: Mile Girardin, Yamachiche; 4e prix: Consolation, Mme A. Charette, N. D. de Charlette.

PRIX DES MESSIEURS

1er prix: M. Acher Ricard, S. Barnabé; 2e prix: M. P. Bourassa, S. Barnabé; 3e prix: M. O. Gélinau, Louiseville; 4e prix: Consolation, M. J. Dutilleul, S. André.

Pour Tombola. Un billet de passage à Montréal, M. A. Villeneuve, N. D. de Charlette; Un billet de passage à Québec, Mile T. Matteau, S. Barnabé; Une chaise en jonc, M. L. Mirault, Ste Marie Salomé; \$5.00 en or, Mile L. Marcellin, N. D. de Charlette; Chapelet monté en or, Jeanne Melancon, N. D. de Charlette.

S. JEAN DE DIEU

Marguillier.
S. Jean de Dieu, Témiscouata, 16.—M. Fabien Leblond a été élu marguillier en remplacement de M. Hilaire Gagnon sortant de charge.

CHATEAU-RICHER

Un observateur de la paroisse a fait paraître dans l'Action Sociale un article très intéressant et très véridique sur ce qui se passe tous les dimanches et fêtes dans notre paroisse. M. le curé, du haut de la chaire de vérité, dimanche dernier, avertissant courageusement les assistants et terminant, il a demandé à M. le maire et à MM. les conseillers de vouloir bien passer un règlement par lequel les marchands seraient obligés de fermer leurs magasins les dimanches et fêtes. M. le curé a demandé aussi aux paroissiens de se soumettre courageusement au règlement que le conseil va passer.

Il nous fait plaisir d'annoncer que le conseil va passer ce règlement à la prochaine assemblée et que tous les paroissiens semblent favorables au projet et l'on fera.

LA LIGUE DU SACRÉ-COEUR.

Le 18 janvier, dans la sacristie, a eu lieu l'élection des officiers de la Ligue du Sacré-Coeur pour l'année 1914. Ont été élus: président, M. Ch. Oet, Gagnon; 1er assistant, M. Francis Poulin; 2e assistant, M. Arthur Verreault; secrétaire, M. Philippe Gravel; trésorier, M. Lucien Jobidon; conseillers, MM. Jules Coré, Apollinaire Crespin, Philippe Verreault et Alexandre Dion.

Les ligues ne pouvaient pas faire un choix plus judicieux et plus adéquat de jeunes gens qui veulent pratiquer le sérieux de la vie, dans leurs pensées, d'abord en s'habituant à considérer les choses sous leurs vrais aspects; dans le règlement de leur vie en réglant leurs relations et leurs exercices de piété; dans leurs efforts pour donner la préférence à ce qui est utile sur ce qui est agréable, et, ajoutant, dans l'ensemble de leur vie, en s'habituant à réfléchir avant de parler et d'agir.

A l'occasion de la réunion mensuelle, ils se sont approchés en très grand nombre de la table sainte pour demander au Sacré-Coeur de les bien inspirer et à l'Esprit-Saint de les bien éclairer dans l'acte plus important d'entendre les chastes et douces mélodies de l'amour naissant; puis elles se turent, et il se fit dans l'âme de la jeune fille un vide immense; car celui qui nomaient ces voix n'était plus là. Ou était-il? Les jours s'écouleront sans qu'on pût le dire.

Cependant le sénateur avait investi avec assez d'adresse, il faut le reconnaître, la place qu'il cherchait à faire capituler. Grâce au large crédit que lui avait ouvert don Estéban sur la caisse de l'habcadero, et qu'il ne ménageait pas plus que s'il n'eût jamais s'épuiser, il avait réussi à procurer à Rosarita quelques distractions et à adoucir en quelque sorte le chagrin auquel elle était en proie.

Les cadeaux, les surprises pleines d'une galanterie empressée, témoignages d'un coeur bien épris, exercent toujours sur les femmes un certain charme qui chatouille leur amour-propre et finit souvent, sinon par ouvrir le chemin de leur coeur, du moins par les prévenir en faveur de celui qui leur rend des soins. Le sénateur avait eu outre dans son mérite personnel une confiance imperturbable, et chantaient sans cesse ses propres louanges, pendant que Rosarita, à force de les entendre, finirait par en croire quelque chose. En faisant son panegyrique, il avait soin d'attribuer à son amour pour dona Rosarita les qualités éminentes qu'il se donnait si complaisamment.

Teis étaient les moyens que Tragaduro employait pour faire oublier son rival absent et prendre la place qu'il occupait dans le coeur de Rosarita.

L'absence à ses dangers, et ils sont nombreux, mais elle a aussi quelques avantages; elle fait naître des regrets qui plaident pour l'objet qui les excite, elle laisse le souvenir de la séparation, souvenir toujours tendre, et elle prête à l'absent, comme l'azur lointain au paysage, un charme infini; mais quelquefois elle ne doit pas se prolonger, et celle du pauvre Fabian menaçait d'être bien longue. Disons cependant que son image, malgré toutes les séductions employées par un rival présent, restait encore gravée dans le coeur de Rosarita.

Tel était l'état des choses à l'habienda del Venado environ une quinzaine de jours après le départ de don Estéban, c'est-à-dire un peu avant l'époque où nous avons retrouvé, asséant son camp dans le désert, l'expédition que commandait le seigneur espagnol.

DEBARRASSE DE CES TROIS MALADIES Les "fruit-a-tives" lui ont procuré une parfaite santé

Avon, Ont., 14 mai 1913.

"Je rappelle depuis que je prends les "Fruit-a-tives". J'ai beaucoup souffert de hémorroïdes, de constipation et de diarrhées d'estomac, mais j'ai trouvé que les "Fruit-a-tives" étaient une panacée pour ces trois maux.

Maintenant je suis débarrassé de ces maux et je suis en pleine santé et je suis capable de travailler autant que je veux. Il y a cinq ans que j'ai commencé à prendre des "Fruit-a-tives". J'en prends deux chaque soir et ils ont fait des merveilles chez moi.

Autre autre remède que j'ai essayé n'a été aussi bon et j'en ai pris un grand nombre avant d'approuver la valeur des "Fruit-a-tives".

J'ai continuellement les "Fruit-a-tives" à la portée et je ne me suis jamais senti en avoir. Même j'en garde sur moi quand je fais de l'automobile, de manière à en prendre quand j'en veux. Les "Fruit-a-tives" méritent tout le bien que je puis dire d'eux. Le fait de m'avoir guéri des hémorroïdes, ne me rendra jamais assez reconnaissant envers ce remède.

GEORGE LAUR.
551 La Boite, 6 boîtes pour \$2.50, boîte individuelle, 25¢. Chez tous les pharmaciens ou envoi sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

tant qu'on ne le pense qu'ils devaient faire. Nos prières ont été exaucées car nous avons à la tête de la Ligue des jeunes gens actifs et dévoués qui sont prêts à tout pour organiser des fêtes grandioses en l'honneur du Sacré-Coeur. Nos plus sincères félicitations aux nouveaux officiers qui seront plus que jamais des amis et des apôtres du Sacré-Coeur.

Nouveaux directeurs.

L'Assemblée des membres du syndicat de la buanderie, tenue dans la salle publique le 5 janvier, ont élu 12 nouveaux directeurs pour l'année 1914: M. Césaire Tailleur, président; M. Napoléon Gariépy, F. X. Laplante, M. Philippe Cloutier et Joseph Verreault, tous cultivateurs de cette paroisse. Aux nouveaux élus, nous souhaitons bien du succès dans leur importante fonction. M. J. Dion a été choisi comme secrétaire-trésorier.

Maire pour la 12e fois.

L'Assemblée du conseil municipal, tenue dans la salle publique, a élu M. Joseph Cloutier, maire pour la douzième fois. M. Napoléon Tailleur a été nommé secrétaire-trésorier pour la onzième fois. Nos plus sincères félicitations.

S. GREGOIRE

Elections municipales.
S. Grégoire, Nicolet, 16.—Pour la municipalité de La-Rochelle, ont été choisis conseillers: MM. Benjamin Rouleau, Alphonse Prince et George Turcotte, sans opposition.

Dans la municipalité de la paroisse, la lutte fut chaude mais conduite sans bruit. La votation dura deux jours, sous la présidence de M. John Labarre. Il y avait cinq candidats sur les rangs: MM. Benjamin Richard, membre du Conseil depuis 6 ans et ex-maire, Johnny Thibodeau, Arthur Gaudet, Jules Bergeron, et enfin Philippe Héon. Ce dernier, M. Héon, n'ayant pas d'opposition, fut proclamé élu et le poli fut ouvert à onze heures sous la présidence de M. John Labarre.

Après 2 jours francs de votation au scrutin, M. Johnny Thibodeau et Arthur Gaudet l'emportèrent sur leurs concurrents par quelques voix.

Nouvel agent.

M. Bernard Dumouchel a remplacé M. Chs Ed. Allaire comme chef de gare au Q. M. O. R. M. Allaire est parti à Sorel.

En visite.

M. Mercredi, M. le notaire Aut. Gouin le S. Pierre des Beccquets était l'hôte de Dr Trudeau.

S. PACOME

Alliance Nationale.
S. Pacome, Kamouraska, 20.—A la dernière assemblée des membres du Cercle S. Pacome, se sont choisis les officiers dont les noms suivent pour l'année 1914:

Chaplain: M. Auguste Caron, curé.
Président: Auguste Michaud, Vice-Président: Fra Chamberland Sec. Arch: Alph. Beaulieu, Trésorier: Jos. Boucher, orfèvre.

Apprenez l'Anglais

Au moyen du Phonographe Edison, méthode I. C. S. agréable, facile, peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif.

J. P. TARDIF, International Correspondance School, 115, rue St-Jean, Québec 22-n. o.



On peut voir nos verrières, à Québec, dans l'église de St-Jean-Baptiste, la chapelle du Séminaire, du Patronage, l'église de Notre-Dame du Chemin, la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et dans toutes les villes du Canada. Comparez notre travail avec celui des autres et jugez par vous-même de l'excellence et de la supériorité de nos dessins et de nos coloris.

Notre personnel d'Européens, artistes compétents, et nos nombreuses années d'expérience sont une sûre garantie de la perfection de notre ouvrage. Quand vous commanderez des verrières, demandez nos prix.

B. Léonard, 53, rue St-Jean.

Nous faisons une spécialité de verrières pour les églises catholiques.

Introduction: Jos. Aubert, Médecin-Examinateur: Dr Michaud, Substitut: Frs Guy, Aultre: J. A. Dionne, marchand.

Statistiques.
S. Maurice de Theftford, Még., 16.—Il y a eu à S. Maurice, au cours de l'année dernière, 134 baptêmes, 23 mariages et 51 sépultures, dont 10 d'adultes seulement.

A l'Hôpital.

On compte 262 malades qui ont séjourné à l'Hôpital S. Joseph de Theftford, pendant l'année 1913.

Divers.

M. Adélard Lacasse a été choisi à l'unanimité, pour remplacer M. Alex. Delisle, marguillier sortant de charge. Nos félicitations.

Malade.

Mardi le 13 courant, Mile Léonie Vallières, de S. Alphonse, a subi une opération pour l'appendicite à l'hôpital. Elle était sous les soins de Dr DeLage. On s'attend à un prompt rétablissement.

Décès.

Est décédé le lendemain des Rois, Wilfrid Dussault, âgé de 12 ans, fils de France Dussault, enlevé prématurément à l'affection de ses parents après une maladie de deux mois. Nos sympathies à la famille Dussault.

La Banque de Commerce.

Elle démentagera ses bureaux au coin des rues Ward et Johnson, dans la maison de M. Benoit Fradet qui est à faire un agrandissement de sa maison. Le poste est heureusement choisi et le nouveau local accommodera mieux le public.

Statistiques.

S. Benoit Labre, Beauce, 16.—Il y a eu en 1913, 62 baptêmes, 10 mariages, 19 décès, dont 10 de grandes personnes, et 9 d'enfants.

Population: Notre paroisse compte maintenant 1,350 âmes, dont 942 communiants, et 468 non communiants. Familles: 251.

Marguillier.

Le 21 décembre 1913, M. Majorité Fortin a été élu marguillier, en remplacement de M. Thomas Roy, sortant de charge.

Baptêmes.

Depuis le 1er janvier 1914, nous avons enregistré les baptêmes suivants: Marie Mérida Arguina et Marie Victoria Alon, deux jumelles, enfants de Archébas Gosselin, et Lauranda Giguère, aussi Marie Victoria Candide, enfant de Napoléon Cloutier et Alphonse Parent, aussi Marie Emilienne, enfant d'Adolphe Delois et Délia Langlois.

Divers.

M. Zéphirin Cloutier, agent d'assurance de cette paroisse, est parti le 5 courant, pour un voyage en Europe, on nous dit qu'il reviendra dans deux mois, nous lui souhaitons un heureux voyage.

Les élèves de notre école sont maintenant toutes de retour de leurs vacances, nous comptons cette année 50 pensionnaires, nous en aurions eu bien plus si notre pensionnat avait été plus grand, car il en a été refusé un grand nombre, mais l'année prochaine l'on sera en mesure de prendre tous les enfants qui se présenteront car le couvent sera agrandi.

Nos malades.

On nous dit que Mme Joseph Rancourt prend du mieux, malheureusement nous apprenons que Anna

QUEBEC POULTRY ASSOCIATION

L'Exposition Annuelle aura lieu au Manège du 8 au 6 février prochain. Les entrées seront fermées le 31 janvier. Pour plus amples informations s'adresser à M. J. M. HOUGHTON, Secrétaire-Trésorier, 201, rue St-Jean, Québec 22-n. o.

FEUILLETON DE "L'ACTION SOCIALE"

Le Val d'Or

Scènes Mexicaines. — Gabriel Ferry

No 226.
Au moment de monter à cheval, quand don Augustin donna le signal du départ, Rosarita se plaignit tout à coup d'une indisposition subite, dont sa pâleur ne justifiait que trop la réalité, et demanda à son père la permission de rester seule. Contrarié par ce nouvel obstacle, l'habcadero, tout en maugréant intérieurement et en pestant contre la santé délicate des femmes, n'en voulut pas moins partir pour la chasse en compagnie de Tragaduro, quand un incident vint redoubler sa mauvaise humeur.

nécessaire d'en chercher un autre, et que la chasse ne pourrait s'ouvrir que huit jours plus tard.

Don Augustin renvoya le vaquero avec ordre de le prévenir dès qu'on aura trouvé quelque mare ou les chevaux sauvages viendront se désaltérer, et la partie fut remise.

Le sénateur ne ressentait aucune contrariété de cet incident, qui, tout simple qu'il était, devait cependant avoir des suites bien graves. Les exhortations de don Estéban, et en évitant de se joindre à la partie, de se procurer quelques jours de solitude dont elle était avide.

De rapides éclairs qui se succédaient dans un ciel d'azur, un volcan ignoré qui tout à coup vomit des flammes à travers une montagne de neige dont la blancheur n'avait été rongée que par le soleil couchant, causent moins de surprise que n'en éprouve la femme qui soudain voit éclater avec violence un amour qu'elle caressait sans en soupçonner la puissance. Aux tressaillements impétueux qui agitent son sein elle sent qu'elle a perdu ce calme qui naguère faisait toute sa force, et sa stupéur à quelque chose de celle qu'éprouverait un dieu en voyant tomber un à un les rayons de sa divinité. Le coeur de la vierge qui ignore ne brille-t-il pas de tout l'éclat d'un rayon divin, et n'a-t-il pas la pureté de l'azur du ciel et la blancheur de la neige des montagnes?

LaRUE & TRUDEL

COMPTABLES-AUDITEURS
Audit, Comptabilité, Fidélité-Commiss. Compromis entre débiteurs et créanciers. Liquidation de Faillites, Prerogative.
126, Rue St-Pierre, "EDIFICE DOMINUS"
Tél. 4520 et 4521. QUÉBEC.

Le Miroir des Gens Mariés

PAR LE PERE A. GENA, C. S. S. R.
Cette brochure contient les obligations du mariage et une liste alphabétique de noms de baptême.
Prix: 10 l'exemplaire; 75c la douzaine, non franco; \$5.00 la cent.
S'adresser à l'Action Sociale " chez M. Garneau.
DOUX-NATUREL

SPORT

Le Québec remporte une brillante victoire

LE WANDERER EST DÉFAIT, HIER SOIR, PAR 12 A 6, DANS UNE JOUTE INTERESSANTE. — 3.500 PERSONNES ASSISTENT A LA JOUTE

Le Québec a remporté hier soir une belle victoire contre le Wanderer. L'équipe locale a répondu entièrement à l'attente de ses admirateurs et pour peu qu'elle continue à jouer comme elle l'a fait hier, le championnat n'est sûrement pas encore parti de Québec.

Bien qu'il fit une tempête très forte, une assistance de 3,500 personnes au moins acclama le brillant succès des champions. La joute fut très égale dans la première période, mais les visiteurs qui virent peu à peu leur équipe régulière se désorganiser au cours de la partie, devinrent, dans les deux autres phases une proie facile. Malgré la disproportion du résultat final, qui est de 12 à 6, la joute a été intéressante du commencement jusqu'à la fin, brillante et dépourvue d'incidents regrettables.

L'équipe chez les visiteurs a été Roberts, Boyce et S. Cleghorn ont aussi fait une grande partie. Les équipiers du Québec ont tous joué avec entrain. Smith, Malone, Marks et Crawford à l'attaque, et Moran, Producers et Munnery sur la défense méritent des éloges. La rapidité de Crawford et de Producers a été une véritable attraction. Le premier compta deux points sur des courses splendides d'une extrême à l'autre de la glace.

Nous regrettons que le temps nous empêche de donner un aperçu détaillé de cette belle victoire du Québec. Les équipes s'alignèrent comme suit :

Table with 3 columns: Québec, Buts, Wanderer. Lists players like Moran, Hall, Munnery, Smith, Malone, Marks, Arbitres: Butterworth et Chs McNamara.

Le Toronto a triomphé aisément

Toronto, 22.—Le Toronto a défait l'Ontario aisément, hier soir, par 9 à 2. McGiffin avait repris sa place sur l'équipe des vainqueurs, après une suspension de deux semaines.

L'Ottawa l'emporte

Montréal, 22.—L'Ottawa a défait le Canadien, hier soir, à l'Arena, par 3 à 2, dans une joute contestée du commencement à la fin. Les deux clubs avaient leur équipe régulière.

Deux joutes du Laurentide

Le Laurentide de cette ville donnera la semaine prochaine, à l'Arena de Québec, deux exhibitions qui ne manqueront pas de réunir les bons sports de Québec.

COMPAGNERA à Québec les étudiants de la métropole dans leur excursion chez leurs camarades de Québec.

Mardi soir, le Laurentide recevra la visite du Chicoutimi, qui est, comme on le sait, une puissante équipe dont la réputation à Québec n'est pas surfaite.

COURRIER DU TEMISCAMINGUE

NOTRE-DAME DES QUINZES Divers N.-D. des Quinze, 10.—Étaient de passage pour le temps des fêtes chez M. Jos. B. Perreault, ses filles Mmes Henry Star et Sinaï Lafrenière et Mlle Rose.

Chez M. Napoléon Perreault, ses filles et leur époux ; M. et Mme Eugène Loulière et M. et Mme Jos. Gauthier.

Chez M. Jos. L. Perreault, son père M. Ludger Perreault.

Chez M. Gaudin Perreault, M. Wilfrid Grandmont, M. et Mme Omer Gauthier ont été passé quelques jours à Lorrainville.

M. Johnny Carson qui a été gravement malade prend un peu de mieux.

LORRAINVILLE Absent Lorrainville, 19.—M. le curé est absent pour quelques jours afin de se rendre à Montréal et autres endroits, principalement dans l'intérêt d'affaires paroissiales ; nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

Statistiques. Les statistiques de la paroisse pour 1913 sont comme suit : 53 baptêmes, 12 mariages et 11 sépultures.

Elections. Les élections municipales ont eu lieu le 12 courant, et ont été élus conseillers : M. Léandre Barrette en remplacement de M. Jules Damais, démissionnaire ; M. Joseph Robitaille en remplacement de M. Isidore Dore ; M. Michel Théroux en remplacement de M. Joseph Barnabé.

Le 23 décembre dernier a aussi eu lieu l'élection d'un marguillier pour remplacer feu M. Pierre Brassard qui devait sortir de charge cette année et dont le siège était vacant depuis l'été dernier, époque de son décès ; M. Patrick Gauthier est le nouvel élu.

Divers Si nous en jugeons par le bon ordre qui a régné dans la paroisse pendant le temps des fêtes, nous sommes portés à croire que les débits de boisson qui nous avoisinent ont été moins sollicités, par certains individus de Lorrainville, que l'année dernière ; tant mieux, car nous aimons toujours les améliorations de ce genre et nous souhaitons sincèrement qu'elles se continuent.

—Notre maison d'école du village, quoique non sans quelques pourparlers, et même quelques discussions plus ou moins chaudes, comme le soulèvent d'ailleurs, ordinairement, les constructions de ce genre, a été terminée l'automne dernier et est tout à fait belle et digne d'abriter des religieuses ; elle fait honneur aux intéressés de l'arrondissement qui seuls ont contribué à sa construction.

Il est regrettable qu'en dépit des multiples correspondances échangées entre un grand nombre d'institutrices de la province de Québec, pendant l'été dernier, nous n'ayons pu trouver de titulaires compétents, pour la tenue de cette école. Nous sommes et éloignés des grands centres, nos communications sont si lentes et si difficiles, que ces institutrices ont refusé de venir enseigner dans cette partie du Temiscamingue, qui cependant n'est pas aussi sauvage qu'il en a le nom.

Il est donc urgent d'engager des religieuses pour la direction de cette école pour l'automne prochain et qui se pourvoient elles-mêmes chaque année de secours dont elles auront besoin pour la tenue de chacune de ces classes, et pourront ainsi aider à la formation de jeunes institutrices pouvant enseigner dans notre région.

Nous possédons déjà deux excellentes pensionnaires, dont l'une à St-Bruno de Guisnes et l'autre à Ville-Marie ou plusieurs de nos jeunes filles ont pris place cette année.

Nous jussion depuis le commencement de l'hiver de la plus élémentaire température, quand tout à coup ces jours-ci nous fûmes assaillis par un froid très rigoureux, qui nous donna des réminiscences de nos hivers canadiens, cependant les gens qui ont quelques voyages à faire sur le lac Temiscamingue n'en sont pas fâchés, puisque la semaine dernière encore la glace était très dangereuse, car un cheval, propriété de Legault & Frère, de St-Jacques, s'y est enfoncé.

Le Rév. Frère directeur de l'école des Frères Maristes de Ville-Marie, vont tous les samedis et dimanches, depuis plusieurs semaines, exercer le choeur de Lorrainville, dont les membres sont pour la plupart des jeunes gens qui n'ont pu avoir les exercices nécessaires depuis l'organisation de notre jeune paroisse. Nous

TRIBUNE LIBRE

UN SECOND POINT

St-Nicolas, 14 janvier 1914

M. le directeur de l'Action Sociale.

Cher monsieur,

Dans ma correspondance du 12 du courant, je vous disais que les citoyens des paroisses de divers comtés qui ont à se plaindre du service des trains de l'Intercolonial désiraient, et avec raison, avoir à leur disposition un train qui descendait à Lévis le matin et qui en revenait le soir à des heures qui pourraient être déterminées de façon à donner satisfaction à tous. Nous avons appris que les électeurs de quelques paroisses avaient adressé des requêtes, que des conseils municipaux avaient fait parvenir à tel député ou à tel ministre, copies d'ordres du jour par lesquels ils demandaient l'amélioration du service, mais qu'ils n'avaient pas même été honorés d'une réponse. Est-ce à dire pour ce qui m'arrive, que l'amélioration d'un service de l'Intercolonial ou de tout autre service d'utilité publique, a bien voulu nous indiquer ce que peuvent faire nos amis pour avoir les trains qu'ils désirent, et nous vous demandons, M. le directeur, de nous permettre de faire part de ces gens intéressés, des informations qu'ils nous ont données, et ce, dans l'intérêt public.

Un homme, qui connaît très bien les procédures à suivre pour obtenir l'amélioration d'un service de l'Intercolonial ou de tout autre service d'utilité publique, a bien voulu nous indiquer ce que peuvent faire nos amis pour avoir les trains qu'ils désirent, et nous vous demandons, M. le directeur, de nous permettre de faire part de ces gens intéressés, des informations qu'ils nous ont données, et ce, dans l'intérêt public.

Il existait, jusqu'à ces dernières années, une commission des chemins de fer du gouvernement fédéral qui était chargée de l'administration de l'Intercolonial, mais cette commission a été abolie, et nous apprenons que toutes les réclamations concernant le service des trains doivent être adressées aux généraux et au surintendant général.

Le moyen le plus sûr de procéder serait d'abord de faire les demandes d'améliorations proposées à ces trois officiers ou à l'un des trois seulement à M. Hayes, général général du trafic, nous a-t-on dit, en exposant les raisons qui justifient de les faire. Il est entendu que ce n'est pas une seule paroisse qui doit demander, mais toutes celles qui ont à se plaindre de l'état actuel des choses. Les demandes pourraient être faites sous forme de requêtes signées par les citoyens, ou de résolutions passées par les conseils municipaux ou des deux manières en même temps, et puis adressées toutes ensemble aux généraux qui les étudierait ensuite. Il faudrait, évidemment, qu'il se fit un travail méthodique et uniforme s'il se peut. Qu'il nous soit permis de proposer, par exemple, qu'une municipalité prenne l'initiative du mouvement ; les autres suivraient, et le travail de signature des requêtes, pourvu que l'on procédât avec ordre, pourrait se faire avec la plus grande facilité et le plus rapidement possible. Qui prendra cette initiative ?

En attendant, nous aimerions un peu à connaître, quant à ce qui regarde les remarques que nous avons faites, l'opinion des citoyens intéressés à ce qu'il se fasse, sur le chemin de fer Intercolonial encore un changement, satisfaisant pour tous, et cela. Toute correspondance serait reçue avec plaisir par M. Philéas Méthot, St-Nicolas Station, comté de Lévis, de MM. les curés et de MM. les maires ou d'autres citoyens qui voudront bien répondre à notre appel. De notre côté, nous leur donnerons volontiers tous les renseignements qu'ils désireraient avoir.

Si vous aviez l'obligeance de nous recevoir encore une fois, M. le directeur, nous dirions quelques mots de service de transport des matières postales, par les trains de l'Intercolonial, autre sujet important qui a des points de ressemblance avec celui du transport des passagers.

Votre obligé, J. A. B. G.

14, janvier 1914.

Un de mes bons amis, marchand de la campagne, me montrait, ces jours passés, une lettre-circulaire, venant d'un marchand de tabac en gros, d'une

offrons donc à ce bon voisin nos plus sincères remerciements, et le priions de croire à notre profonde reconnaissance.

Un paroissien.

"Joliette" petite ville du Nord.

Si ce monsieur a cru dans cette lettre, assommer de sa "mame", la classe des Voyageurs de Commerce, il se trompe grandement. Parce qu'il a eu des démêlés avec ses voyageurs, et qu'il a décidé de ne plus en employer davantage, il se permet de dire, que les voyageurs de commerce ne sont pas des hommes d'affaires et autres choses semblables.

Il n'est pas nécessaire, pour moi, voyageur de commerce, de répéter les dires de ce monsieur ; le fait que la moitié des maisons de commerce ont pour gérants, aujourd'hui, d'anciens voyageurs, prouve bien le contraire ; tout homme de commerce intelligent sait juger les voyageurs à leur propre mérite ; mais il est nécessaire que les voyageurs protestent contre cette lettre, et c'est ce que je viens faire aujourd'hui, monsieur le Rédacteur, par l'entremise de votre estimable journal, et avec votre bienveillante permission, pour laquelle je vous offre mes remerciements les plus sincères.

Quoique d'un naturel un peu bruyant, les voyageurs de commerce sont considérés comme des hommes respectables, sobres et travailleurs. Conscients de leur devoir de représentants de bonnes maisons de commerce, la très grande majorité, aujourd'hui, et ce, sur tous les rapports. Malheureusement, il se trouve encore des patrons de maisons d'affaires, sorte de pervenues, suffisants et prétentieux, qui les jugent autrement.

Empochant annuellement, avec un contentement de vrai juif, les gros bénéfices réalisés sur les ventes de leurs voyageurs, ils voudraient bien trouver un petit moyen de s'en débarrasser, et faire des affaires quand même.

L'ingratitude de ces gens-là et les calomnies d'un vendeur de la plante à Nicot, loin d'atteindre les voyageurs de commerce, passent bien au-dessus d'eux. Qu'ils prennent garde, le voyageur de commerce, quoique bon garçon, à la vie dure et de plus, est très difficile à digérer ; quelques-uns déjà en ont soufferts ; la même chose arrivera-t-il à ces messieurs ? L'avenir le dira.

(Signé) PIERRE DE LAUZON.

Québec, 14 janvier 1914.

M. le Rédacteur.

Maintenant qu'on est à légiférer au parlement en faveur du mouvement de tempérance, permettez-moi de porter à votre connaissance quelques faits non prévus par les commissaires enquêteurs dans leur rapport. Dans les municipalités il se fait beaucoup de commerce de boissons par l'intermédiaire du téléphone. Ainsi à Robertsonville, il y a une colonie de 80 russes, polonais, que sais-je, qui ne peuvent parler un mot de français ou d'anglais. Ils vont au bureau central du téléphone, et là l'opérateur donne pour eux les commandes, et je vous assure qu'il se fait ainsi un bon commerce de boissons. L'opérateur naturellement se dédommage par une petite commission. Ce qui se fait à Robertsonville, on en a vu la prohibition, se répète j'en suis sûr dans d'autres localités. Peut-être pourriez-vous suggérer quelque chose pour remédier à ce déplorable commerce. M. le maire de Robertsonville m'a chargé de vous en parler. Par exemple, faire insérer dans le présent projet de loi une clause interdisant sous une forte pénalité aux opérateurs de bureaux de téléphone de commander des boissons enivrantes pour une autre personne. Vous remerciant, M. le Rédacteur, je me soucierai, M. le

Votre tout dévoué, Geo. R. Talbot, 268 rue St-Jean.

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES. Halifax-Liverpool. Corbiens... 24 Jan. Nocturne... 7 fév. Orchestre tous les Jours sur les Empresses... 1re et 2e classe. Listes de taux, de parts sur demande à G. J. P. MOORE, 14 rue Dalhousie, Québec.

DOCTEURS GRONDIN & PETITCLERC. LE DOCTEUR GRONDIN : Professeur d'accouchements et de maladies des femmes. Université Laval, professeur de clinique de l'Hôtel-Dieu des femmes à l'Hôtel-Dieu. LE DOCTEUR PETITCLERC : Ancien interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ancien interne des Hôpitaux de Paris.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

L'HOMME QUI GRELOTTE. Ne saurait goûter le charme de la bise hivernale chantée par les poètes. Qu'il songe donc à la FLORIDE. Pays de cha'eur, de fleurs et de fruits. Convois luxueux partant de New-York par le SOUTHERN RAILWAY, première ligne du Sud. Pour taux, listes de dépôts, etc., s'adresser chez HONE & RIVET, Agence Générale de Voyages 31, rue Buade, Québec. (Vis-à-vis à Basilius). Tél. 4104

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE ASSISTANT TENEUR DE LIVRES.— On demande un jeune homme comme assistant teneur de livres, chez DECHÈNE & POULIN, 80 rue St-Joseph. 20-21

OUVRIER ET FERBLANTIER.— On demande un ouvrier ayant de l'expérience sur la machine pour travailler le bois et un ferblantier. Ouvrage permanent. S'adresser immédiatement à La Cie J. A. GAULIN Lésé, Beauport. 21-22

VOYAGEUR.— On demande un voyageur à commission, pour la ville et les environs. S'adresser à "l'Action Sociale". 20-21

A VENDRE MAISON.— Une maison en bois, à trois étages, située dans Jacques-Cartier, complètement aussi une boutique qui peut être facilement transformée en étable, est à vendre. Le terrain a près de 100 pieds de profondeur. Bonnes conditions pour un comptant. S'adresser le soir, entre 6:30 et 8 heures, au No 156 rue Des Comptes. 12-126

TERRE.— Belle grande ferme de 10 arpents de largeur par 25 de profondeur, dont la moitié en culture, avec bonnes bâtisses dans son état, le tout en bon état et situé à 5 milles de la ville. Le Thier, Fred Massé. Chance exceptionnelle pour un cultivateur sérieux. S'adresser au notaire et se place sur le terrain, ou à l'écoulement des produits de la ferme est très rémunérateur ; avec route à très bon marché et avec de grandes facilités à un crédit adéquat. S'adresser en toute confiance à THOMAS CARITTE, St-Marc, comté de Beauport. 20-21

A VENDRE OU A LOUER PROPRIÉTÉ.— La jolie propriété portant le No 437 rue St-Jean, munie de toutes les améliorations modernes, ainsi que tapis et parquet à bonnes conditions. On pourra visiter les jours, mardi, mercredi et vendredi, de 2 à 4 heures. S'adresser à J. E. PRENETTE, 437 rue St-Jean. 12-126

A LOUER LOGEMENTS.— Plusieurs logements à louer à louer, rue Marie de l'Immaculée, St-Marc, de quatre à huit chambres, valant de \$100 à \$120. S'adresser à LA ROBITAILLE, 90 rue Marie de l'Immaculée. 9-11

LOGEMENT.— Magnifique logement de cinq chambres avec toutes les améliorations modernes, au No 5 rue Hébert, deux chambres de 15 x 16 avec parquets, salles, chambre de bain. Le tout bien éclairé et bien chauffé ; température 74° à 76° ; utilité d'un poêle à gaz, etc. S'adresser au No 3 rue Hébert. 20-20

VENTE PRIVÉE De 10 à 11 hrs a. m. et de 4 à 5 hrs p. m. Un aménagement de salon, un sofa, une console en chêne, un piano, un poêle à gaz et un couplet de chat nouveau, à vendre à bon marché au No 196 Boulevard Langelier. 20-20

NE PAS OUBLIER Ne pas oublier que toutes les préparations ou médecines annoncées dans ce journal sont toujours en vente en gros et en détail ou en dépôt à la grande Pharmacie Brunet. 139, Rue St-Joseph

Abonnez-vous au BULLETIN DE LA FERME à 25c par année. Il vous renseignera sur toutes les questions à l'ordre du jour. Adresse : 1230, rue St-Vallier, 12-a.o.h.

DOCTEURS GRONDIN & PETITCLERC. LE DOCTEUR GRONDIN : Professeur d'accouchements et de maladies des femmes. Université Laval, professeur de clinique de l'Hôtel-Dieu des femmes à l'Hôtel-Dieu. LE DOCTEUR PETITCLERC : Ancien interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ancien interne des Hôpitaux de Paris.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LE DOCTEUR PETITCLERC : Maladies des femmes, des enfants, chirurgie générale, maladies des voies urinaires, maladies des os et des articulations. BUREAU DE BUREAU 45, RUE ST-JOSEPH. Dr Grondin : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 heures p. m. Dr Petitclerc : tous les jours de 5 à 6 heures p. m.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC OFFRE A SES DÉPOSANTS UNE GARANTIE DE TOUT REPOS CPAGE A SA CHARTE EXCEPTIONNELLE SIÈGE SOCIAL, RUE ST-JEAN, . . . HAUTE-VILLE. Succursales ouvertes le soir, les lundis et les samedis.

Cartes Professionnelles "Quebec Eye, Ear & Throat Hospital" 81, RUE D'ARTIGNY INCORPORÉE Fondé et dirigé par le Dr Coote, professeur des maladies des yeux et des oreilles à l'Université Laval. Spécialité organisée pour le traitement des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

DENTISTES Docteur GAUDREAU DENTISTE No 98, rue St-Joseph Tél. 2020. Docteur A. D'ÉRY D.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE Coin des rues du Pont et St-Joseph Tél. 1708 No 108

ARCHITECTES TALBOT & BOUVE ARCHITECTES Membres A. A. P. Q. No 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec Tél. 2421.

JOS. P. OUELLET Architecte et Évaluateur Diplômé "A. A. P. Q." Et membre de l'I.R.A.C. 28, rue STE-FAMILLE, QUÉBEC

OUELLET & YVESQUE ARCHITECTES A. A. P. Q. A. I. R. A. C. Bureau : 115 rue St-Jean, Québec Tél. 1214. David Ouellet, Pierre Yvesque.

THOMAS RAYMOND Architecte Évaluateur 15, RUE CARON - QUÉBEC. Téléphone 3418

MEDECINS Dr J. Albert INGERTAT Ancien élève des Hôpitaux de Paris Londres, Berlin et Vienne Spécialiste : MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES. Consultations : De 9 à 12 hrs a. m. 2 à 5 hrs p. m. et 7 à 8 hrs p. m. 64, RUE DE L'ÉGLISE. Tél. 2081 Coin Descombes Québec

Dr Adonh's DROUIN Ex-élève des Hôpitaux de Paris et Lyon Ex-interne de l'Hôpital St-Victor, Amiens. Spécialiste : MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES. Consultations : De 9 à 12 hrs a. m. 1 h à 5 hrs p. m. BUREAU : 387, RUE ST-JOSEPH Téléphone 1077.

Dr J. Emile FORTIER Gradué de l'Université Laval. Ex-interne de l'Hôpital Lariboisière à Paris. Spécialité de médecine générale et spécialement des maladies du cœur, des poumons, de l'estomac et de l'intestin. 309 1/2 ST-JOSEPH Tél. 00. Consultations : le matin, 9 à 9 l'après-midi, 1 à 4 le soir, 7 à 8 1/2.

DR J. VAILLANCOURT Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Spécialité : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Heures de consultation : 1 à 4 heures et de 7 à 8 heures p. m. tous les jours. Coin S. Louis et du Parloir No 12, tel. 1471.

Dr J. LIOU TREUIL Ex-assistant des Hôpitaux de Paris. Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Spécialité : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations : 10 heures à 12 heures p. m. et 7 à 8 heures le soir. 48 ST-LOUIS, Québec. Tél. 1839

Dr A. E. BEDARD Médecin de l'Hôpital du Sacre-Cœur, ancien élève des Hôpitaux de Paris. Spécialité : Maladies des yeux et des oreilles, des nez et des poumons. (Tuberculose). Heures de consultations : 10 à 12 heures a. m., 2 à 5 heures p. m. No 48 rue St-Joseph. Tél. 2087. Bureau du soir : 1039 rue St-Vallier, de 7 à 9 heures — Tél. 2017.

Dr A. E. BEDARD Médecin de l'Hôpital du Sacre-Cœur, ancien élève des Hôpitaux de Paris et de New-York. Spécialité : Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Heures de consultations : 9 h. a. m. à midi ; 2 h. p. m. à 5 h., et de 7 heures à 8 heures. Bureau et résidence : 29, rue ST-STANISLAS. Tél. 6978.

WALLACE COLLEGE 22, RUE ST-STANISLAS, QUÉBEC 16ème ANNÉE Les matières suivantes sont enseignées : la tenue des livres, la sténographie, la télégraphie, les mathématiques, le dessin, la musique et les langues modernes. Pas de vacances. Cours le jour et le soir. J. W. M. WALLACE, Principal.

GUIDE DU VOYAGEUR PACIFIQUE CANADIEN EXPOSITION D'HIVER A OTTAWA du 20 au 23 janvier \$8.00 ALLER ET RETOUR Départs, 21 et 22 janvier. Retour, 24 janvier 1914. Pour tous renseignements, s'adresser à 39, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, Québec. G. J. P. MOORE. Agence générale de chemins de fer et de paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

QUÉBEC Central Chemin de Fer Québec Central Pour aller à New-York CHARS-DORTOIRS TOUS LES JOURS On sert les repas sur tous les trains de cette ligne. Départ de Lévis 8.00 a. m.—Pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours, excepté le dimanche. 3.30 p. m.—Pour New-York et Boston et les stations de 4 voies principales, tous les jours, connectant à Sherbrooke avec le Pullman quotidien pour Boston. Pour Chaudière-Valley et les divisions de Montserrat, tous les jours excepté le dimanche. Le bateau traverse de Québec 34 minutes avant le départ du train. Le bagage est reçu et examiné de côté de Lévis. Pour informations ultérieures et tarifs du Pullman, s'adresser à P. Stocking, C. et D. P. agent, 22, rue St-Louis, agent pour la Thus Cook & Son, et toutes les lignes de paquebots océaniques.

La Traversée de Lévis Du vingt-six novembre au vingt-quatre avril, de six heures et demi du matin jusqu'à six heures du soir les deux bateaux partiront simultanément de chaque débarcadère toutes les demi-heures pour traverser le fleuve. Ensuite, un seul bateau fera le service comme suit : De Québec De Lévis 6.30 p. m. 7.00 p. m. 7.30 p. m. 8.00 p. m. 9.00 p. m. 9.30 p. m. 10.00 p. m. 11.15 p. m. 11.45 p. m. 12.15 p. m. Du vingt-six novembre au vingt-quatre avril, les dimanches, de six heures du matin jusqu'à midi, un seul bateau fera le service, traversant toutes les demi-heures, laissant Québec aux heures et Lévis aux demi-heures. De midi à six heures p. m. service régulier de la semaine.

BRULEUR RADIOLITE POUR LAMPES A L'ÉLÉ. La grande rivale du gaz ou de l'électricité, 35c chaque, 3 pour \$1.00, par la maille frais payés. Prix spéciaux aux marchands. J. COCHRANE 366, rue Richelieu. Tél. 4929

Vient de paraître, "Theologia Moralis", tractatus IV, De Jure et Justitia, par M. l'abbé C. N. Gauthier, S. J. D. professeur de morale au Séminaire de Québec. \$1.25 l'unité. A la douzaine, \$15.00. En vente à nos bureaux. Tél. 6978.

SOMMAIRE

- 1ère PAGE.—Esprit regrettable.—Victimes de l'erreur moderne.—Petit journal des saints.—La loi navale.—Guerre à l'alcool.—"De l'homme à Dieu", par sir A. B. Routhier.—L'information.
2e PAGE.—A l'Assemblée législative.—Toute l'affaire a été conduite par une agence de détectives.—Explosion d'une bouteille.—Dépêches.
3e PAGE.—Parlement fédéral.—Nouvelles de Fraserville.—L'aviation et les journaux.—Dépêches.
4e PAGE.—A Lévis et à Lauzon.—Courriers de la ville.
5e PAGE.—Courriers de Plessisville et de Chicoutimi.
6e PAGE.—Courriers de la Province.—Le Val d'Or.
7e PAGE.—Sport.—Tribune libre.—Courrier du Témiscamingue.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

BEAU ET FROID

Une autre vague de mauvais temps venant de l'ouest traverse la région des grands lacs. Le mercure est en bas de zéro dans la plus grande partie du pays. A Parry Sound on a enregistré, ce matin, 16 degrés de froid, 10 à Kingston, et 14 à Ottawa.

CITÉ DE QUEBEC

Hôtel de ville

CABINET DU MAIRE

Québec, 22 janvier 1914.

Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur général du Canada, ayant signifié son bon plaisir de se rendre à l'Hôtel de ville, dans une réception populaire, pour y recevoir l'hommage de respect des citoyens de Québec et des dames de leurs familles, qui lui seront présentés au jour et à l'heure qu'il a fixés lui-même, savoir: Mardi, le 27 janvier courant, dans la soirée.
J'invite tous les citoyens de Québec et les dames de leurs familles à se rendre à l'Hôtel de ville le dit jour, mardi, le 27 de janvier courant, pour être présentés à Son Altesse Royale.
La porte centrale de l'Hôtel de ville sera ouverte à huit heures et demie (8.30).

Son Altesse Royale arrivera à l'Hôtel de ville à 9 heures.

La présentation des dames et des citoyens aura lieu dans la salle du Conseil et commencera aussitôt après l'arrivée de Son Altesse Royale.
Afin de régulariser et de faciliter la circulation, un service d'ordre sera établi, et tous sont respectueusement priés de s'y conformer.
Des vestiaires seront mis à la disposition du public.
Les personnes en toilette de rue seront admises.

Signé: NAP. DROUIN, 22-5fs Maire de Québec.

LES LICENCES

SOYEZ LA

Les Commissaires des Licences reprendront demain matin, à dix heures, l'audition des causes au sujet des contre-requêtes en opposition à plusieurs licences de la ville.

Les citoyens de Québec qui le peignent, mais particulièrement ceux de Ville-Montcalm, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Roch et de Limoilou, devraient se faire un devoir d'assister en aussi grand nombre que possible à ces séances.

Malgré toute l'attention que nous y portons nous-mêmes, le manque d'espace nous oblige à faire très brefs nos rapports; et les spectateurs qui auront pu voir par eux-mêmes la physionomie de l'assemblée, les divers incidents qui s'y déroulent, et les impressions qui se reflètent sur la figure de certains acteurs en vue, en apprécieront beaucoup mieux les résultats, et ne manqueront pas d'acquiescer à une précieuse expérience.

Donc, nous disons à tous les intéressés qui le peuvent: Soyez là.

Société Médicale de Québec

Ce soir, à 8.30 heures, la Société Médicale de Québec aura sa réunion mensuelle au lieu ordinaire.

Le nouveau tuyau de l'aqueduc

On continue à faire l'épreuve du nouveau tuyau de l'aqueduc dont on pourra se servir d'ici à quelques jours, nous affirme-t-on.

UNIVERSITÉ LAVAL

CONFERENCE PUBLIQUE

Vendredi soir, 23 janvier, à 8 heures précises, dans la Salle des Promotions de l'Université Laval, M. l'abbé Camille Roy, professeur à la Faculté des Arts, donnera une première conférence.

Sujet: "Une étoile de la Piéride: Joachim du Bellay."
Les dames sont admises.
21-5fs-4p

Quelle procédure adoptera la Chambre, cet après-midi?

Le scandale législatif pourrait bien prendre une tournure encore plus sensationnelle.

LE PREMIER MINISTRE PROPOSERAIT L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE.

On ne peut guère prévoir quelle sera la procédure suivie cet après-midi. Tout repose sur la teneur de la déclaration que feront ceux que l'on accuse. Après avoir donné leurs explications, ceux-ci devront quitter la Chambre, car ils ne peuvent être présents lorsque leur conduite est discutée.

Si la Chambre juge devoir ordonner une enquête, elle peut en charger le comité des privilèges et élections, mais les précédents démontrent que le plus souvent il est nommé, dans ces cas, un comité spécial. Il est probable que lorsque la Chambre aura pris connaissance des explications, ce comité sera constitué sans délai, s'il est jugé nécessaire.

Il est possible qu'il survienne des complications qui ne manqueraient pas de donner à toute l'affaire une tournure encore plus sensationnelle. La présentation au parlement d'un bill de nature à tromper la Chambre constitue une violation des privilèges et une offense grave, et c'est aussi une offense très grave que de tenter de corrompre les membres du parlement en leur offrant de l'argent. Ce sont, si l'on en croit la rumeur, les accusations qui seraient portées contre les accusateurs par ceux qui sont compromis dans cette affaire, parce que les noms des promoteurs du Bill No 158 sont fixés et que ce projet de loi a été présenté dans le but de corrompre des membres du parlement.

L'ARTICLE DU CODE CRIMINEL

Voici la traduction de l'article 152 du Code Criminel de Snow, relativement aux tentatives de corruption:
"Quiconque occupant un emploi public en sa qualité de membre du parlement ou d'une législature acceptant ou obtient, ou consent à accepter par des moyens de corruption ou tente d'obtenir pour lui-même ou pour toute autre personne une somme d'argent ou des considérations valables en emploi, une position ou une place quelconque; ou pour tout acte par commission ou omission, ou devant être fait plus tard par commission ou omission par lui en sa qualité officielle ou en sa qualité de membre ou qui offre ou qui donne des sommes d'argent en considération de tel acte par commission ou omission est passible d'un emprisonnement de 14 ans.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

C'est Sir Lomer Gouin lui-même qui, assure-t-on, proposera cet après-midi, qu'une commission soit instituée dans le but de faire une enquête complète sur les allégations du "Daily Mail". Le "Chronicle" reproduit ce matin les nouvelles révélations du "Daily Mail" et ces révélations ont jeté une nouvelle décharge d'eau froide sur ceux qui espéraient voir toute l'affaire éteinte en bascu.

L'honorable Achille Bergeron, l'un des compromis dans l'affaire, ferait éclater une bombe à la suite des accusations portées contre lui.

POTINS D'ELECTIONS

A une heure ce matin, aussitôt après l'ajournement de la séance, le cabinet s'est réuni et a discuté la ligne de conduite à prendre relativement aux accusations du "Daily Mail".

Chez les députés libéraux, ce matin, on prétend que toute l'affaire a été montée par Bob Rogers, et que cette manœuvre a pour but de préparer le sentiment populaire de la province de Québec à la veille des élections générales, car, à la suite de cette affaire, on prétend que le gouvernement Borden a bien l'intention d'en appeler au peuple des Hautmonts prochain.

M. J. O. MOUSSEAU DÉMISSIONNE

Cette question fait l'objet des conversations ce matin dans les couloirs du Palais législatif. Un député libéral, qui connaît peut-être les intentions de M. Mousseau, nous dit: "Je crois que notre ami Mousseau n'hésitera pas à accepter une commission d'enquête relativement aux accusations portées contre lui et ses collègues. Je crois aussi qu'il ne tardera pas à offrir sa démission comme député de Soulanges et à demander au premier ministre de lui faire la faveur d'ouvrir immédiatement le comté. M. Mousseau aurait dit: "Le peuple est le meilleur juge de ces choses-là, et c'est à mes électeurs que je m'adresserai, malheureusement, que le soir venant à comparaître devant une commission d'enquête."

LE BILL DE LA MONTREAL FAIR ASSOCIATION

On a découvert plusieurs irrégularités dans la composition du bill de la Montreal Fair Association of Canada. C'est ainsi que les défectives de l'Agence Burns, qui ont fait flaqueur des noms fictifs dans le bill en question 158, sont passibles d'emprisonnement d'après l'article 136 du paragraphe 3, Art. 132, section 4, Titre 2 des Statuts Révisés de 1909.

La guerre balkanique

Paris, 22.—Le général Savoy prépare une histoire de la guerre balkanique.
Les amis du général Savoy déclarent que ce dernier, qui est actuellement en France, est en train d'écrire une histoire de la guerre balkanique. Cette œuvre sera publiée simultanément en France et en Allemagne. Elle sera divisée en trois parties.

La tempérance

Nelson, C. A., 22.—Il n'y a plus que 3 licences d'hôtel dans la ville depuis 11 heures, hier soir. Le règlement municipal voté il y a trois ans pour l'abolition de tous les bars le 20 janvier 1914 est entré en vigueur. Il faudra à l'avenir pour obtenir licence que le requérant possède une bâtisse pouvant contenir 20 vastes chambres à coucher.

Disparition d'un chèque majoré

UNE SENSATION DANS LES CERCELES JUDICIAIRES A MONTREAL

Montréal, 22.—Spéciale.—Toute une sensation a été créée, hier, dans les cercles judiciaires, par la nouvelle de la disparition du fameux chèque majoré de \$54,000 à \$54,000, cause de l'arrestation du financier Birchenough.

Voilà plus d'une semaine que le chèque est disparu et malheureusement les recherches de la police provinciale et municipale, aucune trace de sa disparition n'a été trouvée.

Le juge Leet a déclaré, hier, que la production du chèque n'était pas nécessaire lors du procès. Ce n'est pas là l'avis de plusieurs criminologistes qui croient que sans le chèque majoré aucune preuve ne peut être faite contre Birchenough.

Si le chèque n'est pas trouvé avant l'ouverture des Assises, le procureur général en sera averti.

Elles se font religieuses

68 jeunes filles se consacrent au service du Seigneur

Montréal, 22.—Spé.—Soixante-huit jeunes filles, dont pas une n'a pas encore vingt et un ans, revêtiront demain après midi, l'habit religieux des RR. SS. Sainte-Anne, pendant que cinq autres prononceront leurs derniers vœux.

Conversion d'un pasteur protestant

Londres, 22.—Spé.—Le pasteur F. P. Williamson, de l'église épiscopale d'Aberdeen, vient de donner sa démission. Il veut entrer dans l'Église catholique.

La danse du tango

Une autre condamnation épiscopale

Venise, 22.—Le cardinal Aristide Cavalieri, successeur du pape actuel comme patriarche de Venise, dans une lettre circulaire, a sévèrement condamné le tango.

On croit que cette lettre a été inspirée par le pape lui-même. Le cardinal ordonne aux prêtres de refuser l'absolution à ceux qui ayant dansé le Tango, ne promettront pas d'y renoncer.

Cour du Recorder

Quatre prisonniers ont comparu ce matin devant le recorder.

La cause d'une dame Webster, de la rue Lacroix, a été entendue ce matin. Cette maison réputée dérangée a été découverte grâce à la vigilance des agents épiscopaux Paquet et Beau-doin.

Société Coopérative de Bellechasse

Assemblée générale.—Elections des directeurs

St-Vallier, Bellechasse, 22.—Corr. spéciale.—Le 20 du courant, avait lieu l'assemblée générale des membres de la Société Coopérative de Bellechasse.

Après une intéressante conférence donnée par M. Giguault, sous-ministre de l'Agriculture, on a procédé à l'élection de cinq directeurs avec le résultat suivant, ratifié à l'unanimité des sociétaires présents:
MM. Jos. Roy, fils d'Aurélius, et Xavier Romillard, de notre paroisse; Hildevert Purois, de St-Gabriel; Cléophas Morin, de St-François; et M. Lejeune, de St-Charles. M. Eudore Lamarre a été nommé auditeur.

Le "Minto" dans les glaces

Pictou, N.-E., 22.—Le vapeur du gouvernement, le "Minto", portant bon nombre de passagers, est pris dans la glace dans le détroit de Northumberland, à sept milles au sud de Pictou. Le "Earl Grey" est parti pour Georgetown et prendra les passagers et les malles du "Minto", pour les ramener à Georgetown.

EUCHRE

Le euchre organisé par le Club de Raqueurs "Le Zouave", aura lieu lundi le 26 du courant à la halle Berthelot. De nombreux et de magnifique prix seront donnés. Les billets sont en vente à 35c chez J. L. Dussault et Arthur Julien, marchand de tabac, rue St-Jean. 20-22-24-4p

La publicité

La publicité donne de l'activité aux affaires, le manque d'annonces accompagne la relâche et le manque d'affaires.

Palais de Justice

LES LICENCES

Au cours de la séance d'hier après-midi de MM. les commissaires des licences, on a entendu les témoignages de MM. T. Simard et J. B. Richard, autres citoyens qui ont recueilli une partie des signatures de la requête présentée en opposition à l'octroi de toute licence d'auberge ou de restaurant dans l'arrondissement de votation du quartier S. Roch et qui déclarent que les personnes qui ont signé sont celles dont les noms apparaissent sur la liste des électeurs municipaux pour l'année 1913 et qu'elles ont signé en leur présence.

Ensuite sont entendus MM. O. Chalifour, Oct. Dionne et J. P. Turcotte, qui ont recueilli les signatures de la requête présentée en opposition à l'octroi de toute licence d'auberge ou de restaurant dans l'arrondissement de votation 52 du quartier S. Roch, où se trouve l'établissement de M. Léon Bélanger, 256 et 258, rue du Roi. Les témoins ont été questionnés de la même manière que leurs prédécesseurs. Dans cette cause, M. J. P. Turcotte représente les opposants.

Aux témoins qui ont été entendus hier, MM. les avocats des requérants mis en cause ont demandé s'ils avaient fait signer leurs requêtes la semaine ou le dimanche; quelques-uns ont répondu qu'ils les avaient fait signer partie la semaine et partie le dimanche, tandis que d'autres ont déclaré qu'ils avaient recueilli toutes les signatures sur semaine.

De même, des témoins à qui on a demandé s'ils connaissaient personnellement les personnes qui ont signé les requêtes, les uns ont répondu qu'ils les connaissaient toutes, les autres qu'il y en a quelques-unes qu'ils ne connaissent pas.

L'enquête se continuera demain matin. Demain sera probablement commencé la preuve des requérants dans les causes que l'on a commencé à entendre.

POURSUITES

Nous annonçons brièvement, l'autre jour, que M. J. B. Lemieux, de Lauzon, réclamait la somme de \$1,900 de M. Edouard Ruvel. En quelques mots la nature de cette poursuite. On se rappelle que, il y a quelques jours, par un jugement de la Cour Supérieure, M. Ruvel a été condamné à payer quelques centaines de piastres à M. J. B. Lemieux, père, pour dommages causés à la maison de ce dernier par la chute du toit de la maison de M. Ruvel.

Au cours de ce même accident, l'épouse et un enfant de M. J. B. Lemieux, qui se trouvaient dans la maison brisée, furent blessés, et M. Lemieux demande maintenant compensation pour les blessures qu'ont reçu ces membres de sa famille.

Madame Eugène Vézina, de Château-Richer, vient de prendre en Cour Supérieure, par l'entremise de MM. Guay et Frémont, avocats, une action en dommages au montant de \$15,000 contre M. J. H. Boivin, entrepreneur de cette ville, comme compensation de la mort de son mari, M. J. O. Mathieu, tué en juillet dernier, aux chantiers du nouvel Hôtel des Postes, par la chute d'un bras d'une grue.

JUGEMENTS EN REVISION

En Cour de Révision, ce matin, jugement a été rendu dans les causes suivantes: La Cie de Meubles de Robersonville contre Bilodeau, jugement confirmé avec dépens; même jugement a été rendu dans les causes de la Cie de Meubles de Robersonville contre Fortier; la Cie de Meubles de Robersonville contre Létourneau; la Corporation de la paroisse de Nicolet contre Beaulac et autres; Bousseau contre Bélanger et Bélanger, tiers-saisie; Malenfant contre Pelletier. Dans la cause de Grenier et al. contre Simoneau, le jugement de la Cour Supérieure est renvoyé avec dépens et l'action est maintenue avec intérêt et dépens.

COUR SUPERIEURE

En Cour Supérieure s'est instruite, sous la présidence de l'hon. juge McCorkill, la cause dans laquelle la Corporation de S. Félix du Cap-Rouge veut faire obliger, en vertu d'un bref de "Mandamus", la Corporation des Syndics des Chemins et barrières de la rive Nord, à réparer une partie de chemin qui a été brisée par l'eau. L'hon. E. J. Flynn représente la demanderesse et M. Stuart, les défendeurs.

Dans une autre division de la Cour, présidée par l'hon. juge Malouin, se fait enquête dans une cause dans laquelle un résident de S. Grégoire de Montmorency réclame des dommages d'un monsieur Lefebvre, parce que le chien de celui-ci a mordu son enfant, qui a été malade des suites des blessures que lui a infligées le dit chien. On comprend que, dans une cause de ce genre, il ne s'agit pas seule-



La Compagnie Gauthier & Frère INCORPORÉE PEINTRES-DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plom- bé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées. Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays, est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu le médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale, comme l'atteste la vignette ci-haut. Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le comté des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimés et croquis fournis sur demande. La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1808, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

Manufacture de Miroirs. Ateliers de Bizeautage, etc., etc. Ouvrage fait avec soin et satisfaction garantie.

La Compagnie Gauthier & Frère Incorporée

Tel. 2300. 295, RUE St-JOSEPH, QUEBEC

ment de savoir si la mauvaise action a été commise par le chien, mais aussi, vu les circonstances, si le chien est vicieux ou non et voici pourquoi il est consacré une partie de l'enquête sur le caractère du chien, auteur de tout le mal. D'aucuns prétendent que c'est un animal très doux, qui n'a jamais fait de malice à qui que ce soit, tandis que d'autres sont bien convaincus qu'il est à redouter, car c'est un chien qui ne jappe pas, paraît-il.

COUR DES SESSIONS

Geo. Trotter, marchand-épicer de St-Jean-Baptiste, accusé d'avoir vendu de la boisson après 7 heures, le samedi soir, a plaidé coupable et a été condamné à payer \$30 d'amende et les frais.

En cour des sessions s'est fait, ce matin, le procès d'un nommé Petitclerc, de St-Alban, poursuivi par un M. Cousin, de la même paroisse, qu'il accuse d'avoir assailli sa femme. Le jugement doit être rendu lundi prochain, dans cette cause.

Société St-Jean-Baptiste de Québec

ASSEMBLEE GENERALE

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, jeudi, 29 janvier, à 8.15 heures. Les officiers généraux et les sections présenteront leurs rapports pour adoption et on procédera aux élections pour l'année 1914.

Tous les canadiens-français qui ont payé leur contribution de 50 cents ont le droit et le devoir d'assister à l'assemblée et de voter.

J. E. A. PIN, Secrétaire général. 22-24-28-29.

Nos félicitations

Hier, le 21 janvier, aux examens de l'Académie de Musique, Mlle Isabelle Donville, âgée de 14 ans, a obtenu son diplôme de classe supérieure, et Mlle Aurèle Chabot, âgée de 15 ans, a obtenu le diplôme de Lauréat. Ce sont deux élèves de Mme Sazor. Nos félicitations.

Demain Vendredi

Réduction spéciale dans les étoffes à robes et d'étoffes à manteaux, escompte de 25 à 50%. Nulle part ailleurs semblables réductions n'ont été faites sur des marchandises de toute première qualité. Venez voir ces belles occasions et prenez en votre part.

J. Plamondon & Fils

727, rue St-Vallier.

DECES

BERNIER.—A St-Joseph de Lévis, le 21 janvier 1914, à l'âge de 83 ans, est décédé Dame Marie Louise Guay, épouse de M. Bruno Bernier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 23 du courant, à l'église de St-Joseph de Lévis. Départ de la maison mortuaire à 7.45 heures.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT, qui aurait des dispositions pour apprendre le métier de forgeron. S'adresser à LEONIDAS TREMBLAY village Château-Richer, comté de Montmorency. 22-35

A LOUER

LOGEMENT.—Un logement de sept pièces, avec améliorations modernes, N. 75 rue St-Charles. S'adresser à 111, rue St-Cyrille. 22-36

A VENDRE

MAISON.—Une maison située au No 1 rue Fraser, Lévis, contenant 12 pièces, avec chambre de bain, salle de cuisine, pourvue de toutes les améliorations modernes, belle vue sur le fleuve, et proximité de l'église, du concert et de collège. Superficie du terrain, 150 pieds par 50. Conditions: argent comptant. S'adresser à M. LAMONTAGNE & Fils marchands, Québec-Sud, Qué. 22-36

PIANO.—Un piano à table, en bon ordre, de la célèbre marque "Schiedmayer & Böhm", moyen format, classe en second. Prix \$80.00. No 12 rue Garnier, Tel. 0060. 22-37

A VENDRE

MAISON.—Celle maison en pierre, à trois étages, située sur le côté sud de la rue Duval, No 11, occupée par Thibault Lafrenay, marchand-tailleur. Possesseur donnera titre de premier mars prochain. Pour les conditions, s'adresser à SIROIS & SIROIS, notaires, rue Conflant Québec. 21-6fs-4p

A VENDRE OU A LOUER

Le poste de commerce si bien connu (Le Bazar) 107, rue Hermine, pas de dépendance et gros revenu; l'homme et la femme seuls peuvent faire un gros commerce. S'adresser sur les lieux.

AVIS

Aux porteurs de contrats de la C. H. I. C. Nous achetons les contrats de la CANADIAN HOME INVESTMENT COMPANY S'adresser à 280, rue St-Jean, Québec. Ouvert tous les soirs, jusqu'à 10 heures